



Comité Départemental de Côte-d'Or
de la Fédération Française de
Cyclotourisme

Assemblée Générale 2021 du Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or

Tenue le 29 janvier 2022 en visioconférence



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2021 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme qui s'est tenue le 29 janvier 2022 par visioconférence

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires en vigueur, l'assemblée générale annuelle 2021 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), et pour la deuxième année consécutive, n'a pu avoir lieu à Châtillon-sur-Seine comme initialement prévu ; elle s'est tenue en visioconférence le samedi 29 janvier 2022.

Avaient préalablement reçu **par voie électronique un courrier d'invitation à l'AG avec ordre du jour** :

- chacun des présidents des **clubs FFCT de Côte-d'Or** ainsi que **le représentant des Membres Individuels (M.I.)**
- Mr Jean-Claude GIROUD, Président du Coreg de Bourgogne-Franche-Comté
- Mme Marie-Christine LONJARET et Mr Guy VARIOT, les 2 censeurs aux comptes du Codep 21
- Mme Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme
- Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte-d'Or Tourisme, vice-présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- Mr Bernard TERMELET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Côte-d'Or (CDOS 21)
- Mr François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Les présidents de clubs ainsi que le représentant des M.I. avaient également reçu par voie électronique l'ensemble des rapports à approuver, ainsi que les instructions pour le vote électronique.

Liste des personnalités invitées et présentes :

- Mme Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme
- Mme Catherine LOUIS, Vice-Présidente du Conseil Départemental, représentant Mr François SAUVADET.

Excusés :

- Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte-d'Or Tourisme, vice-présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- Mr Bernard TERMELET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Côte-d'Or (CDOS 21)
- Mme Marie-Christine LONJARET, Censeuse aux comptes du Codep 21
- Mr Guy VARIOT, Censeur aux comptes du Codep 21



Membres du Comité Directeur présents : Hervé BAUDON, Thierry BELLOIR, Anne-Marie BOURDILLAT, Bernard BOURDILLAT, Philippe BRACON, Bernard BRIDANT, Luc CHAUDRON, Philippe CHUDZIAK, Christian DESBOIS, Dominique GUERNIC, Jean-Paul MARTINET, Michel REGNAULT, Jacques ROUGET, Martine THEVENARD.

Excusé : Yann LONJARET.

Quorum : comme l'an dernier, les votes de cette AG ont eu lieu par voie électronique entre le 22 et le 28 janvier 2022, préalablement à la visioconférence du 29 janvier. A noter que 35 structures sur 38 se sont exprimées sur l'ensemble des rapports. Avec 92% des voix exprimées, le quorum était largement atteint, permettant la validation de l'AG, sans même tenir compte des présents à la visio-conférence.

Sur les 38 structures invitées (dont le groupement des Membres Individuels), 25 étaient présentes à la visioconférence.

Voir la liste des membres présents en annexe 1.

Avant de dévoiler le résultat des votes, l'assemblée générale en visioconférence s'est déroulée comme à son habitude suivant l'ordre du jour prévu.

Le Président Jean-Paul MARTINET ouvre la séance à 9h30 heures en remerciant les participants et les personnalités présentes. Puis il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport d'activités
- 3) Rapport financier 2021 + Budget prévisionnel 2022
- 4) Rapport des censeurs aux comptes
- 5) Résultats des votes
- 6) Intervention des personnalités
- 7) Questions des clubs
- 8) Rapport des différentes commissions

1) Rapport moral :

Le Président Jean-Paul MARTINET fait alors lecture de son rapport moral **(voir annexe 2)**.

2) Rapport d'activités :

Le rapport d'activités est présenté par la secrétaire Anne-Marie BOURDILLAT **(voir annexe 3)**.

3) Rapport financier 2021 et budget prévisionnel 2022 :

Le rapport financier 2021 et le projet de budget 2022 sont présentés par le trésorier Christian DESBOIS **(voir annexe 4)**.

4) Rapport des censeurs aux comptes :

En l'absence de Mme Marie-Christine LONJARET et de M. Guy VARIOT, censeurs aux comptes, Christian DESBOIS présente le rapport des censeurs relatif aux comptes 2021 du Codep **(voir annexe 5)**.

5) Résultats des votes :

Le vote des rapports a été confié à une société extérieure (EuroVote) sous contrôle d'un huissier afin d'en assurer la confidentialité. Il est à noter que, afin de limiter les coûts, le vote a été mutualisé avec le Coreg BFC. Ce vote s'est déroulé du samedi 22 au vendredi 28 janvier 2022.

Nombre de votants : 38, représentant au total 124 voix. Il est à noter que 92% des clubs ont voté.

Aucune candidature féminine n'ayant été présentée suite à l'appel à candidature au poste laissé vacant par Martine Thévenard, et l'année 2021 n'étant pas la fin d'une olympiade, les structures n'ont pas eu à s'exprimer sur les candidats.

Composition du bureau de vote :

- Responsable du dépouillement : Jean-Claude GIROUD (Président du Coreg)
- 3 assesseurs : Philippe MATHÉLY (AS Quétigny) - Christian STOCKLOSA (Cyclo Club du Val d'Is) et Dona d'ALESSIO (Trésorier du département 71).
- 2 scrutateurs : Jean-Noël DUCRET (Président du Codep 71) et Jean-Paul MARTINET (Président du Codep 21).

Présentation des résultats des votes qui marquent, à une très large majorité, l'approbation de tous les rapports.

Voir les résultats des votes en annexe 6.

6) Résumé des interventions des personnalités :

- La parole est donnée à **Madame Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme.**

Martine Cano se réjouit du fait que nous ayons pu maintenir plusieurs activités malgré les circonstances. Certaines structures ont pu regretter de ne pas avoir participé à ce qui était possible. Elle a mentionné, entre autres, la Semaine Fédérale de Valognes qui a pu réunir 6000 personnes dans de bonnes conditions et également "Toutes à Vélo – Toulouse" qui a réuni 3000 féminines. Bien sûr, il faut rester prudents lors de ces rencontres mais néanmoins, il faut continuer à organiser nos manifestations avec les précautions d'usage.

Mme Cano souligne qu'il est important de maintenir les bonnes relations avec les institutionnels que nous avons mentionnés dans notre rapport moral et notre rapport d'activités, en particulier le Conseil Départemental, Dijon Métropole et bien d'autres. Nous avons besoin de leur aide pour l'organisation de nos manifestations. Au niveau national, notre Fédération a participé également, à des réunions avec les représentants des randonneurs pédestres et des chasseurs (comme le Codep l'a fait en Côte-d'Or) afin d'avoir une meilleure concertation entre ces organismes. Cette concertation offre également l'avantage de pouvoir prévisualiser des parcours (cyclistes, pédestres ou chasse) sur des applications, permettant ainsi d'anticiper la préparation d'une manifestation et donc d'éviter les conflits d'usage. La FFCT continue à travailler sur ce sujet.

Concernant l'accueil de toutes et tous : Martine Cano mentionne que si l'on parvient à maintenir les effectifs, c'est grâce aux efforts de tous les clubs. Cette année les effectifs sont un peu supérieurs à ceux de l'an dernier mais cependant nous n'avons pas retrouvé les chiffres d'avant covid. A signaler de nombreux nouveaux licenciés, ce qui marque le retour aux activités de pleine nature mais il faut surtout tout mettre en œuvre pour garder ces nouveaux adhérents dans nos clubs, qu'ils soient amateurs de défis grande distance ou de simples balades-loisirs.

La Présidente approuve l'action du Codep 21 concernant la 1ère licence gratuite mais souligne qu'il est bon également de promouvoir le livret d'accueil, trop peu connu. Il présente tout le panel d'activités possibles de notre Fédération : gamme des randonnées, longues distances, mer-montagne, semaine fédérale... Ce livret est à votre disposition auprès du siège fédéral (ou sur le site fédéral → Espaces Structures → Gestion Documentaire → Publications officielles → Livret accueil licencié).

Efforts pour l'inclusion nécessaires : il faut continuer à y consacrer du temps et de l'énergie.

Dans cette perspective, Mme Cano évoque les projets pour 2023 et 2024 :

- Dans le contexte de Paris 2024, le projet "Toutes et Tous à Vélo – Paris 2024" pourrait voir le jour. Il importe d'être nombreux à participer et à organiser des manifestations en relation avec les JO. De nombreuses solutions s'offrent à nous, toutes sortes d'organisations seront possibles : voyages féminins (dans la continuité de Paris, Strasbourg, Toulouse organisés tous les 4 ans), voyages mixtes ou pour les messieurs seulement, selon les envies de chacun. Ne restons pas figés dans un système trop rigide.
- Il est prévu également en 2024 un trajet à vélo Athènes-Paris organisé par notre Fédération, dans le cadre de la Vél'Europe.
- Et pour celles et ceux qui ne le sauraient pas, notre Fédération fêtera les 100 ans de sa création en décembre 2023. A l'instar des Flèches Velocio, pourquoi ne pas envisager des "Flèches du Centenaire" en 2023-2024 ?

Continuons nos efforts pour l'accueil de toutes et tous et continuons à organiser des manifestations. Regardons l'avenir avec volontarisme et optimisme pour avoir de belles manifestations au cours des mois prochains.

➤ La parole est donnée à **Mme Catherine LOUIS, Vice-Présidente du Conseil Départemental, représentant M. François SAUVADET, excusé.**

Mme Louis nous félicite pour les rapports énoncés en début d'AG et souligne que la crise du Covid n'a pas entaché notre volontarisme. Elle souhaite que cette crise s'estompe rapidement pour que nous puissions reprendre nos activités normales. Mme Louis mentionne le partenariat solide entre le Codep 21 de Cylotourisme et le Conseil Départemental. Cette collectivité nous accompagne à hauteur de 5000€ dans le cadre d'une Convention annuelle. Mme Louis remercie le Codep de tenir ses engagements en effectuant différentes missions : assurer les actions auprès des collectivités territoriales avec notamment 3 projets de circuits permanents VTT en cours (Minot, Beaune, Gevrey-Nuits), maintenir le balisage et l'entretien des circuits, assurer des missions auprès des publics "fragiles" (Mecs de Beaune), mener des actions auprès des espaces solidarité de Côte-d'Or. Le Département poursuivra ce partenariat afin que nous puissions continuer à assurer ces actions.

Mme Louis souligne que le Département a reçu le label "Terre de Jeux" qui mettra en lumière notre territoire et les sports pratiqués en Côte-d'Or, en vue de 2024.

Mme Louis précise qu'elle se tient à notre disposition si besoin et que le bureau à Dijon peut accueillir les associations et les Comités Départementaux. Le Service des Sports est également à notre disposition pour nous accompagner. Mme Louis nous souhaite une belle année sportive et de belles actions portées par nos soins.

- Intervention de Pierre Lescure, délégué régional de l'Amicale des cyclos-cardiaques et également rédacteur de la revue "Cœur et Vélo", revue trimestrielle distribuée gratuitement à tous les adhérents de l'Amicale ainsi qu'à tous les clubs cyclos de France. Cette Amicale est une confrérie de la FFCT. Elle ne délivre pas de licence mais seulement des adhésions (20€) à destination des cyclistes opérés du cœur. L'Amicale des cyclos-cardiaques aide et soutient les personnes qui ont des problèmes cardiaques.

Elle organisera les "parcours du cœur" pour la Comcom Norges-et-Tille à Varois-et-Chaignot le 14 mai 2022.

7) Récompenses :

En raison du contexte sanitaire, les récompenses fédérales 2019-2020 n'ont pu être remises en présentiel lors des différentes AG du Codep. Certaines ont toutefois été remises lors des AG des clubs.

Suggestion : le reliquat pourrait être remis à l'occasion de la Concentration organisée par le Codep le 11 septembre 2022 (**voir annexe 7**).

8) Questions des clubs : (**voir annexe 8**)

9) Rapports des commissions : (**voir annexe 9**)

Chaque responsable de commission présente alors le rapport d'activité 2021 de sa commission :

- Commission Féminines (Anne-Marie BOURDILLAT)
- Commission Formation (Bernard BRIDANT)
- Commission Jeunes (Luc CHAUDRON)
- Commission Sécurité (Thierry BELLOIR)
- Commission Sports adaptés (Michel REGNAULT)
- Commission Statistiques (Dominique GUERNIC)
- Commission Tourisme-Séjours (Michel REGNAULT)
- Commission VTT (Bernard BOURDILLAT)
- Commission Webmaster (Michel REGNAULT)

Clôture de l'Assemblée Générale à 12h00.

Jean-Paul MARTINET
Président du Codep 21

Anne-Marie BOURDILLAT
Secrétaire

N° Struct.	Nom Structure	Nom	Prénom	Pré-sent	Absent non représenté
00022	CYCLOTOURISTES BOURGUIGNONS	CHABEUF	Michel	X	
00688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	GERARDIN	Norbert	X	
00688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	BOURDILLAT	Bernard	X	
00688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	LONJARET	Yann		Excusé
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BROUSSE	Chantal	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BROUSSE	Jean-Marie	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	PONNAVOY	Jean-Louis	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	FRANCESCHI	Antoinette	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	GENEY	Maryline	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	ROMANOVETS	Serguei	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	ERYIGIT	Ozlem	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BRUN	Philippe	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BLANCHARD	Philippe	X	
00963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	BOURDILLAT	Anne-Marie	X	
00963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	DIOT	Christian	X	
00963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	MARTINET	Jean-Paul	X	
01490	ASSOCIATION SPORTIVE SIMEL	LE GOUEDEC	Gilles		X
01813	LES CYCLOS DU PAYS D ARNAY	PEILLON	Micheline	X	
01899	A S C V E C	BRIDANT	Bernard	X	
01899	A S C V E C	CHAUDRON	Luc	X	
01899	A S C V E C	THEVENARD	Martine	X	
02009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	BAUDON	Hervé	X	
02099	ASPTT CYCLO DIJON	MOUGIN	Jean-Michel	X	
02278	U.S.C. VENAREY LES LAUMES	BAGNARIOL	Bruno		X
02379	VELO CLUB SEURROIS	VERPAUX	Pascal	X	
02404	BEAUNE CYCLOS	BERNARD	Daniel	X	
02404	BEAUNE CYCLOS	LEPY	Jacques	X	
02452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	BELLOIR	Thierry	X	
02452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	GUERNIC	Dominique	X	
02452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	REGNAULT	Michel	X	
02452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	ROUGET	Jacques	X	
03073	A L CULTURE LONGVIC	PREVOST	Gérard	X	
03322	CHATILLON CYCLOTOURISTE	SAINTEMARIE	Patrick		Excusé



N° Struct.	Nom Structure	Nom	Prénom	Pré-sent	Absent non représenté
03560	ASC ST APO	VERET	Eric	X	
03614	CYCLO RANDONNEUR AUXONNAIS	CUZZOLIN	André	X	
04103	CYCLO ST USAGE	VARIOT	Guy		Excusé
04158	SAULIEU VELO CLUB	BIZET	Pierre	X	
04469	ASSOC CYCLO TOURIS SELONG	CHUDZIAK	Philippe	X	
04750	CLUB BRAZEY CYCLOS	PERRON	Dominique		X
05035	CYCLO CLUB DU VAL D IS	STOCKLOSA	Christian	X	
05268	CYCLO CLUB BELLENEUVOIS	ERNSTBERGER	Michel		X
05408	C.C. STE MARIE LA BLANCHE	BERINGER	Annie		X
05687	CYCLO VTT LOISIRS NOLAY	RENAU	José		X
06385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	BASSARD	David	X	
06385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	DESBOIS	Christian	X	
06609	AMICALE DES DIAGONALISTES	AUSSILLOU	Bernard		Excusé
06644	UNION CYCLO DE CHENOVE	ROZE	Jean-Louis		X
06950	AS QUETIGNY	MATHELY	Philippe	X	
07219	VELO CLUB SEMUROIS	DURUPT	Claude		Excusé
07432	CYCLOTILLE GENLIS	BRACON	Philippe	X	
07502	LES PIERRES QUI ROULENT	VIGOT	Serge	X	
07644	RANDONNEURS VILLERS - LES - POTS	BESSION	Philippe		X
07947	ASL AISEREY	MARCHAND	Michel	X	
07947	ASL AISEREY	JACQUET	Gérard	X	
08024	AMICALE CHU DIJON	BRIGATTI	Eric	X	
08159	TANDEM CLUB DIJONNAIS	PERRIN	Rachel	X	
08398	CYCLO POTES	DELACROIX	Patrice	X	
99021	MEMBRES INDIVIDUELS	BOCHARD	Michel		X
	AMICALE CYCLO-CARDIAQUES	LESCURE	Pierre	X	

ASSEMBLEE GENERALE 2021 – Samedi 29 janvier 2022 (en visio-conférence)

Annexe 2

RAPPORT MORAL 2021

Mesdames et Messieurs les Présidents, Chères Amies Cyclotouristes, Chers Amis Cyclotouristes,

Pour la deuxième année consécutive notre Assemblée Générale a lieu en visio-conférence, ceci non par obligation, mais par prudence. J'avoue que ce n'est pas de gaieté de cœur car pour ma part j'aurais aimé vous retrouver en présentiel à Châtillon-sur-Seine, comme nous l'avions promis à Patrick SAINTEMARIE et à Monsieur le Maire. Je n'ose même plus promettre à nos amis de Châtillon-sur-Seine que notre AG 2022 se déroulera dans cette charmante ville.

Je ne voudrais pas commencer cette assemblée générale sans avoir une pensée émue pour nos amis cyclos qui nous ont quittés cette année, ou pour ceux d'entre nous qui ont perdu un être cher ou qui sont frappés par la maladie.

Cette année 2021 a encore été bien perturbée par ce maudit virus qui nous a empêchés de réaliser tous nos projets et de ce fait, a mis à mal les randonnées prévues au premier semestre. **Mais nos clubs ont su ne pas se démobiliser et repartir avec volontarisme pour que les rendez-vous cyclos du deuxième semestre puissent être réalisés.**

Je retiendrai tout particulièrement la première organisation du Tandem Club Dijonnais le 18 septembre avec la "randonnée du patrimoine pour tous" à Villebichot qui devait déjà avoir lieu en 2020. En plus des parcours de la randonnée, une animation au centre du village intitulée "pédaler autrement" permettait de découvrir du matériel roulant adapté aux personnes handicapées. Certains participants se sont même essayés à la conduite du tandem, du handbike et à d'autres véhicules.

J'aimerais m'attarder quelques instants sur la **pratique du tandem** et sur l'aide que nous pouvons apporter : ce vélo est prévu pour 2 cyclistes et la personne qui est à l'arrière peut être en situation de handicap. Une évidence me vient alors à l'esprit : pas de pilote = pas de pratique du vélo possible pour les cyclistes mal ou non-voyants. Et là je **lance un appel aux bonnes volontés** de nos clubs afin que ces pratiquants en situation de handicap ne soient pas obligés de rester "à quai" par manque de pilotes et puissent participer à toutes les balades et randonnées. Nous sommes actuellement 38 clubs en Côte-d'Or représentant plus de 1300 licenciés. Imaginons que dans nos clubs un licencié sur 10 se porte volontaire pour accompagner de temps en temps un pratiquant mal ou non-voyant, cela représenterait sur tout le département près de 130 pilotes. Alors essayons tous ensemble de **donner un peu de notre temps** pour que tous les licenciés sans exception puissent profiter de la joie de pédaler et partager ensemble ces moments de plaisir.

Je voudrais aussi rappeler un autre événement : le passage lors de deux étapes dans notre département du "Tour de France" du courageux **Franzy Rabin** du club ACTC 79 (Amicale des CycloTouristes Crèchois), jeune handicapé amputé des quatre membres à la suite d'une méningite foudroyante. Pierre ROUSSEAU Responsable Sport Santé Handicap du Codep79 et le Codep21 remercient la ville de Nuits-Saint-Georges et le club de rugby fauteuil qui ont accueilli Franzy et ses accompagnants lors de la pause de midi, la Ville de Dijon pour la réception à l'Hôtel de Ville et un moment de convivialité aux cuisines duciales pour son arrivée à Dijon. Nous remercions également le village de Saint-Broing-les-Moines pour l'accueil de la pause de midi lors de l'étape Dijon-Châtillon-sur-Seine et la ville ainsi que le club de Châtillon-sur-Seine pour son accueil à l'arrivée de cette étape. Nous remercions de même tous les clubs qui ont mobilisé leurs cyclos pour accompagner Franzy que ce soit sur quelques kilomètres seulement ou sur une plus longue distance.

Un autre événement remarquable : le **voyage itinérant de Beaune à Toulouse** du 5 au 12 septembre, organisé par la commission féminine du codep21 qui a permis à 19 courageuses de rallier la ville rose pour y retrouver plus de 3000 féminines dans le cadre de "Toutes à vélo - Toulouse 2021". Cette manifestation organisée tous les 4 ans, devait avoir lieu en 2020 après les deux regroupements au féminin qui avaient eu lieu à Paris en 2012 et Strasbourg en 2016.

Il ne faut pas oublier les trois bons samaritains, Bernard sur le vélo assurant les dépannages et le petit entretien, Ghislain dans le véhicule assurant le transport des bagages, l'intendance pour les pique-niques et accueillant à son bord les dames souffrantes ou fatiguées. Le 3ème homme, Jean, a piloté le tandem de Simone, non-voyante et l'a accompagnée également dans tous ses déplacements au quotidien. Je renouvelle encore toutes mes félicitations à nos féminines de Côte-d'Or pour leur périple de plus de 660 kilomètres à travers 3 régions et 9 départements.

Dans le même esprit je relève aussi l'investissement de quatre de nos clubs qui ont proposé des **conventions de pré-accueil** permettant à des cyclos débutants de mettre le "pied à la pédale" et de découvrir notre activité de sport de pleine nature ainsi que notre patrimoine historique et culturel. Bien sûr tout n'a pas été parfait dans le déroulement de cet accueil mais néanmoins trois clubs ont pu conduire à terme leur convention et ainsi ouvrir leur porte à de nouveaux licenciés. Je ne saurais que motiver les autres clubs à s'engager dans ce programme, à prévoir des "cyclo-découvertes" lors de l'organisation de leurs randonnées annuelles ou lors d'organisations telles que "mai à vélo".

Je rappelle que ces événements programmés par les clubs, sont comptabilisés dans leur **bilan d'actions annuel** et leur rapportent des points qui se transforment en fin d'année en sommes non négligeables virées sur leur compte par la Fédération.

De plus, dans la rubrique "gestion documentaire" du site de la Fédération (Espace Structures) vous trouverez un **kit de communication** pour promouvoir localement vos animations.

C'est comme cela que nous pourrons maintenir nos clubs et surtout augmenter le nombre de nos licenciés. Un autre élément pouvant servir de communication est le **"bouche à oreille"**. Demandez à nos licenciés de parler de nos activités à leur famille, leurs amis, etc... Toutes les informations utiles se trouvent sur notre site internet <https://www.ffvelo-codep21.fr>, mis à jour quotidiennement par Michel REGNAULT.

Pour cette année 2021 le nombre de total de licenciés au niveau départemental est en légère baisse (1314 en 2021 pour 1337 en 2020). Ce que je retiendrai c'est, malgré tout, **l'augmentation de nouveaux licenciés**, notamment pour les messieurs (95 en 2021 pour 72 en 2020). Le nombre de nouvelles licences féminines, quant à elles, reste au même niveau (30). Ce motif de satisfaction, vous le devez bien sûr à vous-mêmes, les clubs, mais aussi je pense à l'offre que le Codep21 a initiée en 2021 qu'est la gratuité de la licence avec un niveau d'assurance petit braquet pour les nouveaux licenciés ou pour un retour après plus de 3 ans d'interruption. C'est pourquoi nous renouvelons cette opération en 2022.

N'hésitez pas à en faire la promotion autour de vous, profitez des moyens de communication locaux tels que les bulletins municipaux, la publicité dans les centres sociaux etc..., et donnons-nous comme challenge **d'augmenter notre nombre de licenciés pour 2022**. Ce défi est atteignable car en 2021 plusieurs clubs ont vu leurs effectifs augmenter. La palme revient au club "Cyclotille Genlis" avec + 55%. Viennent ensuite, les clubs "Brazey Cyclos" avec + 48%, "Tandem Club Dijonnais" avec + 30% et "Cyclos Randonneurs Dijonnais" + 10%. Là aussi, vous gagnerez 10 points (et donc 10€) par licencié supplémentaire dans votre bilan annuel.

Quant à nos jeunes (- de 18 ans) le Codep Côte-d'Or est toujours dans la catégorie des mauvais élèves bien que nous soyons pourtant, en termes d'effectifs globaux, le plus gros département du Comité Régional. En effet nos effectifs jeunes ont toujours du mal à décoller (23 en 2021 pour 22 en 2020). Pour cela je tiens à remercier le club de l'ASC Chevigny et son président Jacques ROUGET pour la démarche qu'il a entreprise en demandant l'agrément d'une **Ecole Française de Vélo** pour 2022. Souhaitons que ce soit une source qui se transforme en rivière et s'écoule vers d'autres clubs de Côte-d'Or.

Une Ecole Française de Vélo ou tout autre accueil de jeunes ou de nouveaux licenciés adultes demande des encadrants formés ; aussi j'insiste sur la nécessité qu'ont nos clubs de motiver leurs adhérents à se former pour devenir des éducateurs reconnus et compétents. Notre fédération, comme les autres fédérations, est tenue, dans le cadre du "code du sport" de légalement **former ses éducateurs**. Votre Codep proposera en 2022 plusieurs **formations** et je suis persuadé que nous accueillerons de nombreux volontaires qui auront le plaisir d'acquérir des connaissances avant d'en faire profiter les adhérents de leur club.

Notre Codep a eu aussi le plaisir **d'accueillir un nouveau club** en 2021 : les "Cyclo'Potes Dijon21". Nous souhaitons la bienvenue à tous ses adhérents ainsi qu'à leur président Patrice Delacroix. En 2022 deux autres clubs ont pour projet de s'affilier à la FFCT, Le Foyer Rural d'Arc-sur-Tille et L'Union Sportive des Cheminots Dijonnais – Section Cyclos.

Notre Codep met un point d'honneur à répondre aux **invitations des clubs à leurs assemblées générales** où nous essayons de toujours déléguer un de nos membres. Pour ce qui me concerne j'ai pu assister à plusieurs AG de clubs et j'en retire un grand motif de satisfaction car ces structures malgré cette période perturbée ont toujours de grands projets pour satisfaire leurs adhérents et ainsi contribuer à ce que leurs licenciés prônent autour d'eux l'engouement que représente la vie associative au sein de nos clubs.

Ainsi ces personnes, à qui nous allons vanter notre pratique qu'est le cyclotourisme dans tout son éventail, pourront venir nous rejoindre et découvrir que :

À vélo tout est plus beau !

Nos objectifs pour 2022 restent les mêmes : faire en sorte que, à travers des clubs dynamiques et à la convivialité débordante, et à partir des activités proposées, chacun trouve son plaisir sur son vélo et profite des paysages, soit en sportif sur grandes ou courtes distances, soit en famille sur des parcours adaptés, à une allure raisonnable pour visiter en touriste.

Voilà ce qu'est le **Cyclotourisme**, activité de plein air à la fois sportive et culturelle, qui permet à tout pratiquant d'améliorer ou de maintenir son capital santé, et qui s'adresse à tous quel que soit l'âge, les jeunes, les dames, les familles, les personnes en situation de handicap.

Accueillir des nouveaux licenciés : notre fédération nous accompagne dans cette démarche. Utilisons ce qu'elle met à notre disposition : kit de communication, revue Cyclotourisme, formations adaptées, assurances spécifiques couvrant les non-licenciés, cyclo-découvertes, convention de pré-accueil, Mai à vélo.

Notre **sécurité** et celle des pratiquants du vélo doit rester notre priorité. N'oublions pas que nous devons tenir notre rôle d'expert en ce domaine auprès des municipalités et intercommunalités. Quant à votre Codep, il continuera de vous représenter au mieux et de représenter le cyclotourisme auprès des différentes collectivités, départementales ou plus localement.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport moral sans remercier tout d'abord nos partenaires, la Ville de Dijon qui met à notre disposition des salles de réunion à titre gratuit à la Maison des Associations, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or qui depuis plusieurs années, dans le cadre de sa politique en faveur des sports de nature et d'une convention renouvelée annuellement, nous verse 5000 €. Je remercie également le Comité Olympique (CDOS 21) qui, entre autres, nous facilite les formations au secourisme et à la Comptabilité.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe de votre Codep qui, dans une ambiance tout à fait chaleureuse, effectue un travail formidable et avec grand professionnalisme particulièrement reconnu par notre principal partenaire, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or. Je préside le Codep depuis maintenant deux ans et j'avoue que c'est un privilège de travailler au sein de cette équipe et des commissions qui la composent, avec des membres qui ne sont pas sans imagination et toujours à la recherche de projets innovants.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement Martine THEVENARD, membre du Codep depuis 2014, qui a mené plusieurs projets au sein des commissions féminines et handicap – sports adaptés, et qui souhaite à présent se consacrer à son sport favori ainsi qu'à d'autres projets. Je me souviendrai de sa gentillesse, de son empathie et de son sérieux dans la conduite des projets liés à ces deux commissions.

Mes remerciements vont enfin à vous, présidents, dirigeants et licenciés des clubs pour votre engagement et en espérant que vous puissiez reprendre toutes vos activités en toute sérénité.

Chères amies cyclotouristes, chers amis cyclotouristes, à tous, je souhaite une belle saison 2022, avec des randonnées riches en échange et en découverte, et que chacun à notre place, nous sachions donner l'envie de faire partager notre plaisir, car, je le répète :

A vélo tout est plus beau !

Le Président

Jean-Paul MARTINET

ASSEMBLEE GENERALE 2021 – Samedi 29 janvier 2022 (en visio-conférence)

Annexe 3

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Le fonctionnement du CODEP avec ses différentes réunions

Réunions du Comité Directeur :

Le Comité Directeur s'est réuni les 8 janvier, 16 février, 24 février et 5 mai (en visioconférence), 30 juin, 1^{er} septembre, 3 novembre, 15 décembre, 12 janvier 2022 (Maison des Associations).

Autres réunions en 2021 :

- Le 4 janvier : réunion en visioconférence avec la Société EuroVote pour la préparation du vote et des élections de l'AG 2020 : J.P. Martinet – A.M. Bourdillat.
- Le 5 janvier : Christian DESBOIS recevait Marie-Christine LONJARET et Guy VARIOT qui dans le cadre de leur mandat de Censeurs aux comptes ont procédé à l'examen des comptes de l'année 2020.
- Le 27 janvier : essai de visio-conférence avec les présidents des clubs en vue de l'AG.
- Le 30 janvier : AG du codep 21 en visioconférence.

Le CODEP et le CoReg Bourgogne Franche-Comté

Participation du CoDep le 7 février 2021 en visioconférence à l'assemblée générale 2020 du CoReg Bourgogne Franche-Comté.

Le président ou un représentant CoDep a participé aux réunions du comité régional FFCT de Bourgogne-Franche-Comté les 21 février, 6 avril, 8 mai (visio-conférence), 25 septembre et 27 novembre.

Le CODEP et la Fédération

Le président et 3 membres du codep étaient présents à l'assemblée générale de la FFCT les 4 et 5 décembre à Nevers.

Le CODEP et les Jeunes

Le critérium départemental du jeune cyclotouriste (CDJC) que le club de SELONGEY s'était proposé d'accueillir ne s'est pas déroulé en 2021 faute de participants.

Participation de notre commission jeunes au rassemblement à la Bergerie (Chenôve) organisé par le CoReg les 5 et 6 septembre.

Le CODEP et les clubs de Côte-d'Or

Le CoDep s'est toujours voulu proche de ses clubs, en répondant à leurs interrogations et sollicitations (démarches et saisies diverses, assurances, remise de la liste des licenciés des clubs aux organisateurs de randonnées, déclarations diverses, etc ...). Notre site internet <https://www.ffvelo-codep21.fr> est régulièrement mis à jour et de nouvelles rubriques ont été créées notamment concernant le tourisme.

Le CoDep a répondu aux invitations des AG des clubs suivants :

CL Marsannay le 5 novembre, ASC St Apo le 6 novembre, ASC Chevigny le 13 novembre, Cyclotille-Genlis le 19 novembre, Chantalistes SC le 20 novembre, CR Dijonnais le 27 novembre, Cyclo Saint-Usage le 27 novembre, CR Montbardois le 28 novembre, Beaune Cyclos le 10 décembre, AS Quétigny le 7 janvier, CC Ste Marie-la-Blanche le 15 janvier, VCPA Pouilly le 22 janvier, ASCVEC le 22 janvier, Cyclos'Potes Dijon21 le 22 janvier, Tandem Club Dijonnais le 28 janvier, ASPTT le 30 janvier.

Le CODEP et la Formation

En 2021, année encore perturbée par la crise sanitaire, nous avons tout de même pu reprendre notre programme de formation.

Ont pu avoir lieu :

- Dans le cadre de la filière "Animation" :
 - o Un stage "animateur club" s'est tenu à Selongey les 23 et 24 octobre, animée par Jacques ROUGET. Ce stage a accueilli 13 stagiaires (8 de Côte-d'Or et 5 de la Nièvre). Pour ce faire, ont été sollicités Gérard BASTET pour le module mécanique, le DRF Jean-Michel TRIMAILLE, et l'Office de Tourisme d'Is-sur-Tille pour la partie cyclo-découverte.
- Dans le cadre des filières spécifiques :
 - o Le stage Sécurité – Assurances (mutualisé avec le COREG) qui s'est tenu à Dijon le 30 octobre, animé par le Président de la commission fédérale sécurité M. Denis VITIEL. Il a accueilli 18 participants.
 - o Le stage cartographie numérique – GPS s'est tenu à Dijon le 20 novembre, animé par Bernard BOURDILLAT et Yann LONJARET. Il a accueilli 25 participants.
 - o Le stage Sport-Santé (mutualisé avec le COREG) s'est tenu à Dijon le 18 décembre, animé par Yann LONJARET. Il a accueilli 14 participants.

Toutefois, nous regrettons que, faute de participants, le stage "Dirigeant", mutualisé avec le COREG prévu le 6 novembre ait dû être annulé.

Le CODEP et le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif)

Participation du président Jean-Paul MARTINET à l'AG du CDOS le 27 mars à l'Ogive à Chevigny Saint-Sauveur.

Le 22 juin 2021, 5 membres du codep ont animé au sein du collège EREA (établissement régional d'enseignement adapté) Alain Fournier à Beaune, un après-midi où nous avons présenté la Fédération Française de cyclotourisme durant une dizaine de minutes et ensuite organisé un parcours de maniabilité (en VTT). Une quinzaine de jeunes étaient présents, par roulement.

Le CODEP et la Préfecture/DDT

Une rencontre entre le CoDep et les services de la Préfecture (DDT- sécurité routière, manifestations sur la voie publique) sera programmée courant premier trimestre 2022.

Le CODEP et le Conseil Départemental

Le 28 janvier, participation en visioconférence de Jean-Paul MARTINET aux "5^{ème} Assises du bénévolat".

Le 3 février, participation de Bernard BOURDILLAT et Jean-Paul MARTINET à un bilan de la convention de partenariat avec Mme Delphine ALZAC-JACHET et M. David GAUMONT. Au cours de cette réunion une information sur le déroulement d'un salon du vélo à Dijon (Congr'Expo) nous était rapportée.

Le 17 mai, signature de la Convention CD/CoDep pour l'année 2021 par laquelle le CoDep prenait trois engagements :

- Assister les communautés de communes pour favoriser la création et la surveillance de circuits VTT avec maintien d'une équipe de baliseurs,
- Assurer la formation de dirigeants et éducateurs pour ses clubs,
- Proposer des animations vélo à destination de la jeunesse, des publics spécifiques et du grand public.

Le 19 juillet, organisation d'une sortie VTT par Luc CHAUDRON à la Mecs de Beaune (maison d'enfants à caractère social). Cinq jeunes de 15 à 17 ans accompagnés de leur éducateur ont profité de cette animation.

Le 10 septembre, le Codep ainsi que les clubs de Selongey, ASCVEC, ASC Chevigny, CL Marsannay, Belleneuve et le Tandem Club Dijonnais ont participé à la cérémonie d'inauguration du contournement de Mirebeau sur Bèze et à la déambulation qui a suivi.

Du 17 au 19 septembre, participation du Codep au 1^{er} Salon du Vélo (Vélo & Co) sur le stand réservé par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or au Parc des Expositions de Dijon. Le Codep était de même présent aux réunions préparatoires des 4 mars et 13 septembre dans les locaux du CD et à la réunion de débriefing du 14 octobre.

Le CODEP et Côte-d'Or Tourisme (CDT)

Le 12 mai, participation de Jean-Paul MARTINET à l'Assemblée Générale de Côte-d'Or Tourisme dans les locaux du Conseil Départemental à Dijon.

Le CODEP et DIJON METROPOLE

Dans le cadre de la collaboration du Codep avec Dijon Métropole dans le développement des pistes cyclables sur l'est dijonnais (liaison Sennecey-Chevigny et Chevigny-Quetigny), Jacques ROUGET a participé à une étude sur vélo et sécurité des ronds-points menée par des étudiants de l'Université de Bourgogne à la demande de la Métropole Dijonnaise.

Le CODEP et l'opération promotionnelle 1^{ère} licence gratuite

Participation à une réunion dans les locaux du quotidien Le Bien Public le 3 juin.

Le CODEP, les communautés de communes et les offices de tourisme

• **CC de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges**

- Schéma directeur vélo, de la com-com de Gevrey-Nuits :
 - Le 19 janvier, échange téléphonique de M. LECAMUS de Sté Emergis avec Jean-Paul MARTINET pour le lancement du comité de pilotage pour l'étude du schéma directeur vélo, de la CC.
 - Participation de Jacques ROUGET à plusieurs réunions concernant le comité de pilotage de la CC :
 - Le 11 février à Nuits-Saint-Georges pour la présentation des éléments du diagnostic de la Sté Emergis
 - Le 6 septembre à Nuits-Saint-Georges pour la restitution des ateliers cyclo de l'étude du schéma directeur vélo qui se sont déroulés les 3 et 4 juin avec les élus des communes.
 - Le 19 octobre à Brochon et Nuits-Saint-Georges pour la poursuite des travaux suite à la restitution des ateliers du 6 septembre portant sur le maillage cyclo du territoire et la conception de boucles touristiques.
- Le 9 septembre : participation de Luc CHAUDRON à la 1ère réunion de concertation à Nuits-St-Georges pour le projet de création de 6 à 7 circuits VTT. Les grandes lignes sont exposées par les différents participants.

Le 25 novembre : participation de Bernard BOURDILLAT à la 2ème réunion de concertation à Gevrey-Chambertin pour les circuits à créer. Présentation de nos circuits en projet (170 km en tout).

• **CC des Vallées de la Tille et de l'IGNON**

Le 26 février, participation de Bernard BOURDILLAT à une réunion à la COVATI sur le partage de la forêt en présence de chasseurs ainsi que des représentants de la randonnée pédestre, l'ONF et des élus. L'objectif était de montrer que les sentiers balisés sont plus un atout, pour tous, qu'un problème. Depuis, le balisage ne semble plus souffrir comme avant...

Le 13 décembre, validation de l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec la COVATI par la signature de M. BAUDRY, Président de la COVATI et de Jean-Paul MARTINET, Président du codep21 cyclotourisme.

• **CC du Pays du Châtillonnais**

Le 2 septembre : réunion à Minot pour un projet de circuit VTT sur le territoire de cette commune. Explications aux élus sur la possibilité d'inscrire ce circuit au Pdesi (Plan des Espaces, Sites et Itinéraires) avec la FFCT comme partenaire. Une alternative : faire réaliser le projet par la FFC au sein de la com-com du Pays du Châtillonnais qui a déjà un label pour 6 circuits sur ce secteur. Plus de nouvelles ensuite, si ce n'est que c'est plutôt cette solution qui aurait été retenue...

• **Office de tourisme de Beaune et Pays Beaunois**

Le 10 juin : réunion à l'Office de Tourisme de Beaune pour un projet de circuits VTT. Présentation des tracés envisagés par le club FFCT de Beaune, et explications sur la possibilité d'inscrire ces circuits au Pdesi avec la FFCT comme partenaire.

Le CODEP et la Réserve Naturelle Régionale et Forêt d'Exception du Val-Suzon

Le 9 novembre, participation de Jacques ROUGET à la salle des fêtes d'Etaules au comité consultatif de la Réserve Régionale Naturelle du Val-Suzon-Forêt d'Exception.

Le CODEP et le handicap ... et le passage de Franzy RABIN en Côte-d'Or

- Le 18 septembre, plusieurs membres du CoDep ont aidé le Tandem Club Dijonnais à réaliser leur première "randonnée du patrimoine pour tous" à Villebichot en participant au fléchage et aux inscriptions.

- Les 27 et 28 octobre, plusieurs membres du codep et une dizaine de clubs locaux ont accompagné Franzy Rabin, jeune handicapé de 34 ans amputé des quatre membres en 2012 suite à une méningite foudroyante. Ce jeune Bressuirais du Niort Rugby Club, faisait étape en Côte d'Or pour les 16^{ème} et 17^{ème} jours de son extraordinaire Tour de France en handbike.

Jacques ROUGET a assuré la continuité de l'accompagnement de FRANZY par les clubs de Côte-d'Or lors de son passage dans notre département. Il a été en contact régulier avec les organisateurs de ce Tour de France avant, pendant et après le passage de FRANZY.

Il a fait en sorte qu'une réception soit organisée à la mairie de Nuits-Saint-Georges le 27 octobre à midi par la municipalité de Nuits et le club local de rugby-fauteuil.

Il a fait en sorte également qu'une réception soit organisée par la Ville de Dijon aux Cuisines ducales pour FRANZY et ses accompagnateurs le 27 octobre en fin d'après-midi.

Il a accompagné le jeune homme et son équipe pour une visite du centre historique de Dijon dont l'Hôtel de Vogüe, Notre-Dame, le marché, la mairie et la Chouette.

Le 28 octobre, la commune de St-Broingt-les-Moines a accueilli le groupe pour le pique-nique dans une salle bénéficiant d'aménagements pour personnes à mobilité réduite (citée dans un article du journal "Le Monde") puis a continué sa route en direction de Châtillon-sur-Seine où il a été accueilli par le club, l'Office des Sports et la Mairie.

Le président

Jean-Paul MARTINET

La secrétaire

Anne-Marie BOURDILLAT

CODEP 21 CYCLOTOURISME

A.G. 29-01-2022

ANNEXE 4

DEPENSES	Prévisionnel 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
SECRETARIAT FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 500,00 €	1 608,32 €	1 021,42 €	1 021,71 €
MISSIONS RECEPTIONS	2 500,00 €	996,67 €	2 225,38 €	2 590,64 €
ASSEMBLEE GENERALE	1 600,00 €	1 443,31 €	1 934,64 €	2 046,81 €
VOYAGE ITINERANT FEMININ	26 000,00 €	14 589,31 €	8 327,46 €	6 442,36 €
TOURISME	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 467,12 €
PROMOTION	0,00 €	4 809,56 €	0,00 €	0,00 €
V.T.T.	0,00 €	2 263,84 €	0,00 €	0,00 €
JEUNES	1 000,00 €	1 122,46 €	37,50 €	231,70 €
CONCENTRATION	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 733,43 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	2 000,00 €	1 517,41 €	418,94 €	2 526,63 €
MATERIEL DOCUMENTATION	1 050,00 €	975,54 €	499,30 €	1 178,90 €
COTISATIONS ASSURANCES	300,00 €	106,00 €	223,32 €	398,32 €
FRAIS BANCAIRES	200,00 €	161,20 €	96,11 €	129,05 €
ACHAT DE PRODUITS POUR CESSION	500,00 €	0,00 €	598,32 €	0,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	300,00 €	0,00 €	46,52 €	64,65 €
DEPENSES DIVERSES	50,00 €	0,00 €	287,80 €	570,00 €
REVERS. EXCEDENT SUBV. COSFIC DIJON METROPOLE	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2021	37 000,00 €	64 593,62 €	15 716,71 €	47 401,32 €
Dépenses réglées lors de l'exercice précédent		0,00 €	0,00 €	-6 948,00 €
Dépenses réglées pour l'exercice suivant		1 081,20 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES EN BANQUE 2021		65 674,82 €	15 716,71 €	40 453,32 €

RECETTES	Prévisionnel 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
FFCT RISTOURNES ET DOTATIONS	3 600,00 €	4 151,95 €	4 279,19 €	3 786,60 €
SUBVENTIONS	5 000,00 €	8 800,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	0,00 €	0,00 €	1 150,00 €	1 296,00 €
VOYAGE ITINERANT FEMININ	23 000,00 €	10 380,00 €	8 022,26 €	5 869,54 €
TOURISME	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29 120,00 €
V.T.T.	0,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €
JEUNES	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	300,00 €	0,00 €	135,00 €	305,00 €
VENTE DE PRODUITS	500,00 €	231,00 €	729,00 €	1 012,00 €
CONCENTRATION	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 812,77 €
PRODUITS FINANCIERS	300,00 €	407,19 €	441,25 €	79,23 €
OPERATIONS POUR TIERS	100,00 €	0,00 €	50,00 €	0,00 €
AUTRES RECETTES	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FONDS COSFIC UTILISES POUR PROMOTION	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 2021	37 000,00 €	28 770,14 €	19 806,70 €	48 281,14 €
Fonds COSFIC		-4 000,00 €	1 451,02 €	44 571,75 €
Recettes 2022 encaissées en 2021		800,00 €		
Recettes 2021 encaissées en 2022		-864,00 €		
TOTAL DES RECETTES EN BANQUE 2021		24 706,14 €	21 257,72 €	92 852,89 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 EN BANQUE	-40 968,68 €	5 541,01 €	52 399,57 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2021	-35 823,48 €	4 089,99 €	879,82 €
Variation des stocks	-268,00 €	-131,00 €	-982,00 €
RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2021	-36 091,48 €	3 958,99 €	-102,18 €

RESULTAT EN BANQUE	2021
EN BANQUE AU 31/12/2020	125 539,29 €
RECETTES EN BANQUE 2021	24 706,14 €
DEPENSES EN BANQUE 2021	-65 674,82 €
RESULTAT EN BANQUE EN 2021	-40 968,68 €
EN BANQUE AU 31/12/2021	84 570,61 €

REPARTITION DES DISPONIBILITES AU 31/12/2021	
COMPTE COURANT AU 31/12/2021	1 324,40 €
LIVRET BLEU AU 31/12/2021	83 246,21 €
FONDS DISPONIBLES AU 31/12/2021	84 570,61 €
dont fonds provenant du COSFIC 2016	57 397,77 €

AVOIRS AU 31/12/2021	
FONDS DISPONIBLES AU 32/12/2021	84 570,61 €
VALEUR DES STOCKS AU 31/12/2021	0,00 €
AVOIRS MEMBRES INDIVIDUELS AU 32/12/2021	-321,79 €
AVOIRS NETS	84 248,82 €



À vélo tout est plus beau !

dont reversement excédent subvention COSFIC Dijon Métropole **-35 000,00€**

CODEP 21 CYCLOTOURISME
BUDGET PREVISIONNEL 2022

Annexe 4

DEPENSES

TOURISME	26 000,00 €
VOYAGE ITINERANT FEMININ	5 000,00 €
PROMOTION (FONDS DE RESERVE)	5 000,00 €
CONCENTRATION	3 000,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	2 100,00 €
SECRETARIAT FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 600,00 €
VTT	1 600,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	1 500,00 €
MISSIONS RECEPTIONS CODEP	1 000,00 €
JEUNES	1 000,00 €
MATERIEL ET DOCUMENTATION	500,00 €
ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION	300,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	300,00 €
COTISATIONS - ASSURANCES	300,00 €
FRAIS BANCAIRES	200,00 €
DEPENSES DIVERSES	100,00 €
TOTAL	49 500,00 €

RECETTES

TOURISME	26 000,00 €
VOYAGE ITINERANT FEMININ	4 000,00 €
SUBVENTIONS	5 000,00 €
PROMOTION (PRELEVEMENT SUR FONDS DE RESERVE)	5 000,00 €
RISTOURNES ET DOTATION FFCT	4 000,00 €
CONCENTRATION	1 800,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	1 400,00 €
V.T.T.	800,00 €
PRODUITS FINANCIERS	400,00 €
VENTE DE PRODUITS	300,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	300,00 €
OPERATION POUR TIERS	300,00 €
JEUNES	100,00 €
RECETTES DIVERSES	100,00 €
TOTAL	49 500,00 €

RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE CÔTE D'OR
EXERCICE 2021

En exécution du mandat de censeur aux comptes qui m'a été confié, en l'absence de Guy Variot, censeur aux comptes, retenu par un motif impérieux, je, soussignée Marie-Christine Lonjaret, déclare avoir procédé le 11 janvier 2022 à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, présentés par Christian Desbois, trésorier du CODEP 21 de cyclotourisme.

J'ai vérifié les factures numérotées et leur concordance avec le livre des dépenses puis des recettes. J'ai obtenu les justifications jugées utiles et je n'ai pas relevé d'anomalie particulière dans ces comptes.

J'ai noté l'exactitude du solde des opérations avec le relevé bancaire au 31 décembre 2021 soit la somme de 84.570,61€ (1.324,40€ sur le compte courant et 83.246,21€ sur le livret bleu)

Les fonds provenant du COSFIC 2016, soit au 31 décembre 2021, la somme de 57.397,77€ sont comptabilisés dans la trésorerie du CODEP 21 de cyclotourisme.

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils sont soumis à l'Assemblée Générale du 29 janvier 2022 représentent sincèrement et régulièrement la situation financière du CODEP 21 de cyclotourisme au 31 décembre 2021 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date.

En conclusion, je vous invite donc à approuver les comptes de l'exercice 2021 en l'état.

Fait à Dijon le 11 janvier 2022

La censure aux comptes

Marie-Christine Lonjaret

Lu et Approuvé


Nombre de voix total : 124

Nombre de clubs votants : 38

Nombre de clubs ayant voté : 35 soit 92,1 %

Résolutions CODEP Côte d'Or	Pour	Contre	Abst.
Approbation compte-rendu de l'AG 2020	112	0	0
Approbation rapport moral 2021	112	0	0
Approbation rapport d'activités 2021	110	0	2
Approbation rapport financier 2021	111	1	0
Approbation budget prévisionnel 2022	111	1	0
Approbation du rapport des censeurs aux comptes	112	0	0
Nul			0
TOTAL (Nombre d'électeurs)			35



RECOMPENSES FEDERALES NON ENCORE REMISES

Récompense	Année	Nom Prénom	Club
Mérite	2019	BONNETETE GERARD	00688 CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS
Mérite	2019	DUQUESNE PASCAL	00963 CERCLE LAIQUE MARSANNAY
Mérite	2019	FRITZ JEAN-CLAUDE	07502 - LES PIERRES QUI ROULENT
Mérite	2019	RENAU JOSE	05687 - CYCLO VTT LOISIRS NOLAY
Récompense	Année	Nom Prénom	Club
Médaille Fédérale Argent	2020	CHARLOPIN BERNARD	00963 CERCLE LAIQUE MARSANNAY
Médaille Fédérale Bronze	2020	FORQUET JACKY	00688 CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS
Médaille Fédérale Bronze	2020	JEAN DANIEL	00688 CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS
Médaille Fédérale Bronze	2020	JEANNIN MARCEL	02452 AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY
Médaille Fédérale Bronze	2020	PAILLARD YVES	00688 CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS
Mérite	2020	BIZET PIERRE	04158 SAULIEU VELO CLUB
Mérite	2020	CAMP MONIQUE	06385 V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS
Mérite	2020	CHANGARNIER JEAN-PIERRE	00694 CHANTALISTES SPORT-CULTURE
Mérite	2020	ENRIETTO JEAN CLAUDE	02452 AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY
Mérite	2020	ENRIETTO MICHEL	02452 AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY
Mérite	2020	GUERNIC DOMINIQUE	02452 AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY
Mérite	2020	HENRY WILLIAM	00694 CHANTALISTES SPORT-CULTURE
Mérite	2020	JURINE MARC	06950 AS QUETIGNY
Mérite	2020	KAISER BERNARD	06644 UNION CYCLO DE CHENOVE
Mérite	2020	PETITE JEAN LOUIS	00688 CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS
Mérite	2020	PINEL BERNARD	02452 AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY
Mérite	2020	PONNAVOY MARIE	00694 CHANTALISTES SPORT-CULTURE
Mérite	2020	RANDEZ CLAUDE	05268 CYCLO CLUB BELLENEUVOIS



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Questions des clubs

AS Quetigny

Pourquoi si peu de monde sur nos randonnées ?

Explications possibles et non exhaustives :

En grande partie, la participation est liée à la météo. Mais il faut noter également que, la majorité de nos licenciés étant à la retraite, ils roulent plusieurs fois par semaine et préfèrent souvent rester en famille le week-end.

Il faut aussi savoir « renvoyer l'ascenseur » aux autres clubs et participer aux randonnées que les autres clubs organisent y compris les clubs distants de Dijon...

Cyclo Randonneur Auxonnais

Qu'en est-il des moyens de communication (banderoles, totem, voiles, etc) pour les manifestations ?

La liste du matériel de communication est disponible sur notre site internet :

[Supports de communication pour clubs.pdf \(quomodo.com\)](#)

Quelques jours avant votre manifestation, vous contactez la secrétaire du Codep qui verra avec vous le meilleur moyen de vous faire passer le matériel souhaité.

ASL Aiserey

Liste des clubs qui paient pour leurs adhérents

Le plus simple est que les clubs s'arrangent entre eux avant chaque randonnée.





Comité Départemental de Côte-d'Or
de la Fédération Française de
Cyclotourisme

Détail des annexes au compte rendu de l'Assemblée Générale 2021 du Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or

Tenue le 29 janvier 2022 en visioconférence



AG 2021 tenue le 29 janvier 2022 en visio-conférence

COMMISSION FEMININE

Membres : Martine Thévenard - Anne-Marie Bourdillat – Dominique Guernic

L'événement marquant de l'année 2021 a été le Voyage Itinérant "Toutes à Toulouse" (du 5 au 12 septembre) :

La Fédération Française de Cyclotourisme initie, une fois tous les 4 ans, un événement spécialement conçu au féminin sans esprit de compétition et en toute convivialité. Cette année (report de 2020), la destination était la Ville Rose (après Paris en 2012 et Strasbourg en 2016). La Commission Féminine du Codep 21 a donc organisé du 5 au 12 septembre 2021 un voyage itinérant à destination de Toulouse. 19 cyclotes ont participé (10 clubs de Côte-d'Or représentés) ainsi que 3 accompagnateurs : Bernard sur le vélo assurait les dépannages, Ghislain dans le véhicule assurait le transport des bagages, l'intendance pour les pique-niques et accueillait à son bord les dames souffrantes ou fatiguées. Notre 3^{ème} homme, Jean, pilotait le tandem puisque l'une des participantes était une dame non-voyante et l'a accompagnée également dans tous ses déplacements au quotidien.

Cette joyeuse équipe a ainsi parcouru près de 660 km avec plus de 7100 m de dénivelé positif et a traversé 9 départements et 3 régions : Côte-d'Or – Saône-et-Loire (Bourgogne-Franche-Comté) – Puy de Dôme – Loire – Haute-Loire – Cantal (Auvergne-Rhône-Alpes) – Aveyron – Tarn – Haute-Garonne (Occitanie). La météo a été très clémente. Nous n'avons eu que 2 heures de pluie sur la totalité du parcours.

J1 : Dimanche 5 septembre : BEAUNE / PARAY LE MONIAL. 102 km – 382 m dénivel. +

Nous sommes accueillies chaleureusement à 8h du matin par le club de **Beaune**, avec un café et des croissants.



Pour le premier jour, nous roulons le long du Canal du Centre jusqu'à **Paray-le-Monial** sous un beau soleil. C'est une journée agréable pour discuter et faire connaissance avec le groupe.



Ghislain, notre accompagnateur fidèle nous trouve un endroit charmant avant Blanzay pour le pique-nique en bord de rivière. Dans l'après-midi, nous nous arrêtons quelques instants devant le Château de Digoine. C'est là que des Alsaciennes nous rattrapent. Elles sont aussi en direction de Paray-le-Monial.

Nous arrivons à Paray vers 16h. Lors d'une promenade dans la ville, nous retrouvons les responsables du club local et du **Codep 71** qui partagent un moment avec nous sur la place de la Mairie.



Avant de nous restaurer, nous avons le temps de visiter la basilique ainsi que la maison de la mosaïque pour certaines.

J2 : Lundi 6 septembre : PARAY LE MONIAL / VOLLORE VILLE – 119 km – 1591 m dénivel. +

Départ 8h30 de Paray par la voie verte. Nous roulons le long du canal et nous arrêtons vers l'église cistercienne de **Baugy**.



Hélas, la piste cyclable (qui se nomme la Véloire) est envahie par des **arbres tombés** lors d'une forte tempête en juillet. Nous perdons une bonne demi-heure à franchir ces nombreux obstacles avec nos vélos. Un peu avant Briennon, nous retrouvons Jean François, le Président des Cyclotouristes Roannais que nous avons contacté avant notre départ, venu à notre rencontre pour nous conduire et nous faire traverser Roanne. Il nous indique un beau parc où nous déjeunons en sa compagnie. Nous ne quitterons pas le parc sans avoir dégusté les délicieuses brioches aux pralines confectionnées par Marie-Jeanne !



C'est après le déjeuner que les difficultés vont commencer ! L'ascension du **col du Bouchet** (753 m) sous un soleil de plomb nous occupe un bon moment ! Certaines profiteront du véhicule accompagnant. Jean, le pilote du tandem, continue momentanément sa route sans sa passagère, qui est montée à bord de la camionnette.

Nous entrons dans la région vallonnée de l'Auvergne, avec ses beaux panoramas. Avec presque la totalité du dénivelé positif (1590 m) concentrée sur l'après-midi, nous arrivons un peu tard au **camping du Montbartoux** (il se mérite : la côte finale à 11-12 % nous achève). Les plus rapides arrivent plus tôt et peuvent profiter de la piscine. La paëlla nous attend. Nous sommes logées en chalets et l'ambiance est sympa.



J3 : Mardi 7 septembre : VOLLORE VILLE / BRIOUDE – 85 km – 794 m dénivel. +

Nous quittons le camping vers 9h seulement car le parcours sera moins long et moins difficile que la veille. La journée débute par une longue descente sur Courpière. Puis nous remontons jusqu'à St-Dier d'Auvergne. Nous sommes toujours en Auvergne avec ses paysages magnifiques et montagneux, entourés de volcans endormis. Nous pédalons avec le décor de la chaîne des Puys en toile de fond. A l'arrivée à Brioude vers 16h, nous visitons l'Abbaye. Nous avons même le temps d'un petit plongeon dans la piscine de l'hôtel avant le repas très apprécié à l'hôtel Artémis.



J4 : Mercredi 8 septembre : BRIOUDE / ST FLOUR – 62 km – 1032 m dénivel. +

Ce sera l'étape la plus courte du voyage mais qui nous amènera à plus de 1100 m d'altitude. Nous entrons dans le Cantal. Paysages reposants, très verts, peu de voiture, routes calmes. Après le pique-nique, une longue descente nous conduit à **Saint-Flour** (ville basse) mais pour atteindre notre hôtel situé dans la ville haute, il faut grimper une côte à 12%. Ouf, nous arrivons enfin à notre hôtel, il est à peine 16h, ce qui nous laissera le temps de flâner, de visiter la ville et ses remparts, sa cathédrale.

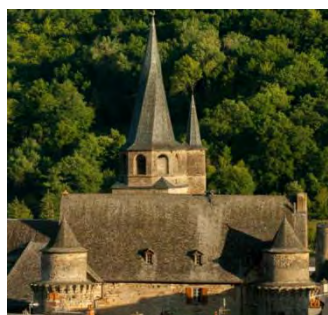


J5 : Jeudi 9 septembre : ST FLOUR / ESPALION – 104 km – 1511 m dénivel. +

Nous quittons St Flour sous la pluie (les 2 seules heures de pluie de tout le voyage !) et sur une route peu plaisante avec beaucoup de circulation, que fort heureusement nous quittons au bout de quelques kilomètres pour nous rendre au **viaduc de Garabit**. Cette œuvre finalisée par Gustave Eiffel en 1884 permet le franchissement des Gorges de la Truyère, Gorges que nous allons suivre sur quelques kilomètres.



Nous continuons notre route jusqu'à **Chaudes-Aigues**, ville thermale. Nous faisons une halte vers la fameuse source chaude (82°). Nous avons eu la bonne surprise de découvrir que le sol tout autour de la source était très très chaud. Nous avons donc enlevé chaussures, semelles, chaussettes et vêtements bien mouillés après 2 heures de pluie pour les faire sécher sur le sol ! Nous avons pu repartir (presque) au sec, la pluie ayant cessé. Nous arrivons dans l'Aubrac. Encore quelques bosses bien raides (parfois 9-10 %) pour atteindre l'altitude de 1400 m à Aubrac.



Ensuite, nous attaquons une longue descente de presque 30 km vers la Vallée du Lot et nous atteignons le très beau village de **Saint-Côme d'Olt** que nous prenons le temps de visiter, avec son église et sa charpente à huit faces, élancée et torse, avant de rejoindre notre hébergement à Espalion.

J6 : Vendredi 10 septembre : ESPALION / ALBI – 113 km – 1527 m dénivel. +

Nous sortons de la Vallée du Lot par une magnifique petite route mais attention, mettez tout à gauche, ça va grimper ! Des passages à 11%, à froid le matin, sur plusieurs kilomètres, ça fait mal ! Nos efforts sont récompensés car peu de temps après, nous arrivons à Bozouls. Là, nous faisons une halte assez longue pour admirer cette merveille de la nature : une gorge appelée "**Trou de Bozouls**", en forme de fer à cheval de 400 m de diamètre et de plus de 100 m de profondeur.



Ce trou a dû donner le tournis à nos GPS qui ne parvenaient plus à retrouver la bonne route ! Après quelques tours et demi-tours, nous voici enfin reparties en direction de Rodez, que nous avons traversée (en essayant plutôt de la contourner) à l'heure du déjeuner, avec la circulation que cela suppose...Mais tout s'est bien passé. Quelques bonnes côtes dans Rodez bien pentues et bien longues nous ont mises en appétit !

Après le pique-nique, nous avons dû emprunter la N88 sur 5 km environ, ce qui n'était pas la partie la plus sympathique du voyage mais nous n'avions pas le choix si nous voulions atteindre Albi.

L'après-midi, nous faisons un arrêt pour admirer les 2 **viaducs de Vaur**, un ferroviaire et l'autre routier. Pas aussi grandioses que Garabit mais imposants quand même !!



Eric Vergnes, président du CODEP 81 que nous avons contacté avant notre départ, vient à notre rencontre à Valderiès (au 100^{ème} km) pour nous guider sur les derniers kilomètres avant Albi et nous inviter dans le local du club d'Albi où il nous offre une boisson de bienvenue dans la région. Sympa ! Il nous accompagne jusqu'à notre hôtel, au centre d'Albi.



L'hôtel ne fait pas restaurant mais travaille avec l'établissement "Le Lautrec" où le dîner servi est d'une très grande qualité. Tout le monde s'est régalé. Nous avons ensuite fait un tour de la ville en nocturne et admiré la cathédrale illuminée.



J7 : Samedi 11 septembre : ALBI / TOULOUSE – 73 km – 445 m dénivel. +

Eric nous guide pour quitter Albi. Le brouillard est présent mais rien de dramatique, le soleil n'est pas loin. Le parcours du jour est plutôt cool, à l'exception d'une bonne côte avant d'arriver à **Montastruc-la-Conseillère**, petite ville où nous retrouvons comme prévu les 2 Toulousaines (Heidie et Arlette) qui nous accompagneront jusqu'à notre hôtel à Toulouse-l'Union. Nous partageons avec elles le déjeuner réservé au restaurant « La Teurgoule » : confit de canard-frites (nous ne pouvons pas quitter la région sans avoir dégusté une spécialité locale !). Heureusement, l'arrivée n'est pas loin ! Michel Balech, le président du club de Beaune, de passage dans la région avec sa compagne se sont joints à nous.



Après le déjeuner, encore une longue côte nous attend avant d'attaquer la descente sur l'Union (banlieue nord-est de Toulouse) que nous atteignons vers 15h. Nous posons vélos et bagages, prenons une douche et repartons par le bus et le métro pour un après-midi libre.

Toulouse est très encombrée et animée ce week-end par la Grande Braderie, un cassoulet géant sur la place du Capitole et des manifestations diverses (anti-pass et gilets jaunes). Certaines ont choisi de rester à l'hôtel et de faire une balade vers l'étang situé à quelques mètres de là.

Après le repas servi à l'hôtel, les pots de moutarde (vides 😊) sont distribués. Nous les fixerons à l'aide d'un ruban sur notre casque : point de repère pour le lendemain.



J8 : Dimanche 12 septembre : TOULOUSE / TOULOUSE – 7 km sans dénivelé.

Après une séance photos dans la cour de l'hôtel, nous reprenons nos vélos en direction de la Prairie des Filtres en compagnie de Heidie et Arlette, nos accompagnatrices toulousaines. Notre pot de moutarde sur le casque fait sensation, tout au long des 7 km parcourus dans la Ville Rose qui a retrouvé son calme en ce dimanche matin. Ce signe distinctif bien visible servira à nous repérer au milieu des 2500 cyclotes et des 500 bénévoles réunis ce jour-là.



Nous atteignons la Prairie des Filtres vers 9h45. Nous prenons le temps de faire le tour du village éphémère avant le regroupement des cyclotes de toute la région Bourgogne Franche Comté prévu vers 11h pour la photo-souvenir.



Le défilé traditionnel n'aura pas lieu cette année, il est remplacé par une cérémonie protocolaire avec quelques discours à la clé : Jean-Luc Moudenc (Maire de Toulouse), Martine Cano (Présidente de la FFCT), ainsi que plusieurs élus. Les bénévoles sont bien remerciés pour leur implication. Les pique-niques sont distribués et notre groupe se disperse pour retrouver des connaissances d'autres régions ou rejoindre les diverses attractions.



Vers 13h30, le bus de retour que nous partageons avec les cyclotes de Saône-et-Loire et qui devait arriver vers 16h nous fait savoir qu'il est déjà là et que nous partirons vers 15h. Ceci sonne la fin de cette magnifique semaine, remplie de belles rencontres, de bonne humeur et de beaux paysages.

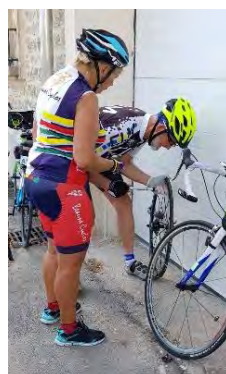


Certaines dames ont prolongé leur séjour à Toulouse et ont pu effectuer de nombreuses visites.



Bilan du voyage itinérant Toutes à Toulouse 2021 : aucun accident ni même un incident à déplorer, c'est notre plus grande satisfaction ! Toutes les dames sont fières d'avoir vécu et réussi cette belle expérience. Ce voyage laisse aux cyclotes de très bons souvenirs. Les parcours, parfois difficiles (la traversée du Massif Central n'est pas toute plate !) ont été appréciés. La bonne ambiance qui régnait au sein du groupe, les hébergements satisfaisants et la météo favorable ont contribué à la réussite de ce voyage itinérant de 7 jours.

Nous ne terminerons pas ce bilan sans remercier nos accompagnateurs pour leur patience ! Mais finalement, ils aiment bien rouler au milieu de toutes ces dames !



Rendez-vous en 2022 pour un nouveau VI (de 3 jours cette fois).

Il aura lieu les 18-19 et 20 juin. La destination choisie est le Parc National de Forêts.

AG 2021 tenue le 29 janvier 2022 en visio-conférence

COMMISSION FORMATION

Membres : Bernard Bridant – Jacques Rouget – Yann Lonjaret

Les conditions sanitaires du début d'année 2021 n'ont pas permis d'organiser des séances de formation en présentiel.

Fort de notre expérience de l'organisation de notre Assemblée Générale 2020 à distance, nous avons tenté l'organisation d'une formation GPS à distance. Hélas, celle-ci n'a pas été validée par la commission formation de la fédération.

Par conséquent, toutes les formations ont été organisées sur le second semestre 2021 et de préférence hors période de randonnées (brevets).

La formation Animateur club

Cette formation a été organisée les 22 et 23 octobre à Selongey.

Jean-Paul Martinet et Jacques Rouget ont animé ces deux jours de formation. Il y avait 13 participants dont 5 licenciés de la Nièvre.

Exceptionnellement cette formation s'est déroulée sur deux jours consécutifs pour éviter des trajets inutiles aux Nivernais.

La formation Dirigeant

Prévue le 6 novembre 2021, cette formation a été annulée faute de participant.

La formation GPS et cartographie numérique

Cette formation a été organisée pour la deuxième fois, le 20 novembre à Dijon au CRI.

Elle a été animée par Yann LONJARET et Bernard BOURDILLAT.

Elle a rencontré un vif succès avec 25 participants.

La formation Sécurité

Cette formation a été co-organisée par le COREG et le CODEP21.

Elle s'est tenue le 30 octobre 2021 au CRI à Dijon en présence de 18 participants.

Cette journée a été pilotée par Mr Denis VITIEL, Président de la Commission Nationale Sécurité et membre de la commission assurance.

La formation Santé

Cette formation a été organisée le 18 décembre 2021 au CRI à Dijon.

Yann LONJARET a animé cette formation en présence de 14 licenciés.

Nous pouvons en conclure que les formations sont des journées riches d'échanges et bien appréciées par tous.

Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

AG 2021 tenue le 29 janvier 2022 en visio-conférence

COMMISSION JEUNES

Membres : L. Chaudron – H. Baudon – B. Bridant – P. Chudziak – Y. Lonjaret – M. Regnault

Le Codep 21 a été contacté par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) pour organiser des **animations dans les collèges** pour l'année 2021, dans le cadre de la journée olympique.

Le 22 juin 2021, durant une demi-journée nous avons présenté la Fédération Française de Cyclotourisme pendant une dizaine de minutes et ensuite organisé un parcours de maniabilité en VTT au sein du **collège EREA** (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) Alain Fournier à Beaune. J'étais accompagné de trois membres du CODEP 21. Une quinzaine d'élèves ont participé à l'animation, par roulement (durée environ 40 minutes) et tous ont apprécié cette petite manifestation.

Nous avons rencontré la professeure en charge de la classe qui était ravie de notre prestation. Nous lui avons donné les coordonnées du club de Beaune pour faire d'éventuelles sorties VTT avec les jeunes.



A la demande de Patricia Humblin-Jacquot (Conseil Départemental de la Côte-d'Or), j'ai été sollicité pour animer une sortie VTT à Beaune. Cette sortie a eu lieu le 19 juillet 2021 à 13h30 à la **Maison d'Enfants à Caractère Social** (Mecs) de Beaune. J'ai encadré en tant que moniteur fédéral 5 jeunes de 15 à 17 ans accompagnés de leur éducateur.

Le parcours de 20 km environ s'est déroulé à la montagne de Beaune dans les bois avec des parties techniques (sous-bois, racines, petits rochers) avec des pauses durant lesquelles nous avons pu échanger sur les impressions des participants.

Tous ont été d'accord pour renouveler cette expérience. Ils ont même demandé à refaire quelques sentiers plusieurs fois ! La balade s'est déroulée sans problème et s'est terminée vers 16h30.

Le CODEP a participé à l'organisation du **Critérium Régional des Jeunes** qui s'est déroulé les 26 et 27 juin 2021 à l'initiative du COREG en la personne de Dominique LACROIX (Délégué Régional Jeunes). Une dizaine de participants étaient présents et ont été accueillis dans les locaux du club de Selongey. Les circuits ont pu faire découvrir ce magnifique village avec ses monuments et les personnages qui l'ont marqué.



Le **Rassemblement Régional des Jeunes** s'est déroulé à Dijon (à la Bergerie) les 4 et 5 septembre, également à l'initiative du COREG. 41 jeunes de Bourgogne-Franche-Comté y ont participé dont 2 de notre département (1 jeune du club de Chevigny sur route et 1 jeune du club des Chantalistes en VTT). 20 jeunes de moins de 13 ans étaient qualifiés pour le concours régional d'éducation routière.

Durant le premier après-midi, les participants ont effectué les épreuves théoriques et les épreuves de maniabilité VTT. A l'annonce des résultats, 6 enfants (4 garçons et 2 filles) ont été sélectionnés pour représenter notre région au concours national d'éducation routière qui s'est déroulé à Voiron en Isère les 29, 30 et 31 octobre. L'équipe de BFC se classe 2^{ème} sur les 11 Coreg présents. Le lendemain matin, ils ont pu découvrir les sentiers VTT et route.



Le **péri-scolaire de Varois** a sollicité le club cyclo de Varois pour organiser conjointement une sortie VTT en famille à la découverte du village. Le 25 septembre, des membres du club ont fléché, accompagné, organisé et animé le parcours VTT dans le village. L'animation se déroulait de 9h à 12h.

Le club de Varois a proposé un quiz sur le code de la route et des petits circuits de maniabilité.

Nous avons balisé un circuit de 10 km à la portée de tous.

Suite à cette manifestation une dizaine de familles nous ont sollicités pour une sortie VTT l'année prochaine.

Un petit mot pour remercier le club de St Apollinaire d'avoir encadré la sortie VTT des écoles de St-Apollinaire suite à la mutation de l'instituteur avec lequel j'organisais depuis plusieurs années ce type de sortie VTT à Varois.

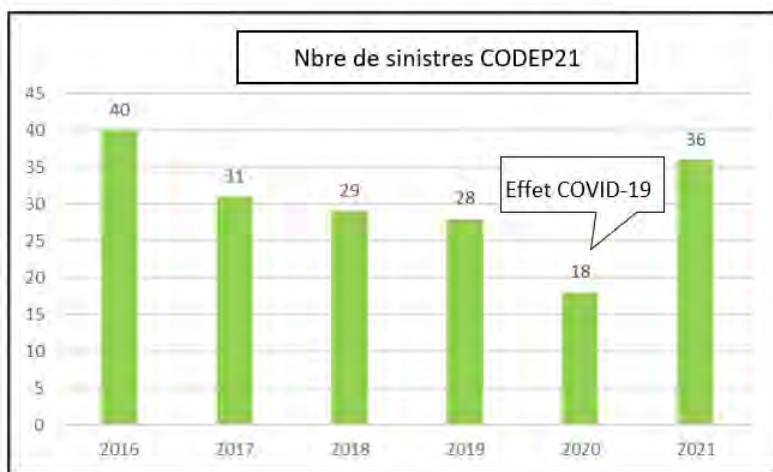
Cette commission CODEP 21 a tenu à organiser et à participer à ces manifestations pendant la pandémie tout en respectant les gestes sanitaires.

AG 2021 tenue le 29 janvier 2022 en visio-conférence

COMMISSION SECURITE

Membres : T. Belloir – B. Bridant – Y. Lonjaret

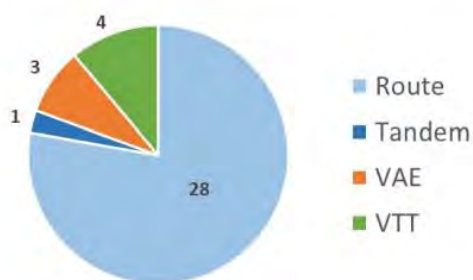
STATISTIQUES DES ACCIDENTS DE 2016 A 2021



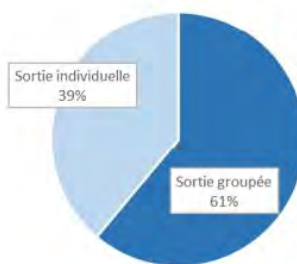
Aucun décès sur ces périodes

REPARTITION DES ACCIDENTS 2021 PAR TYPE

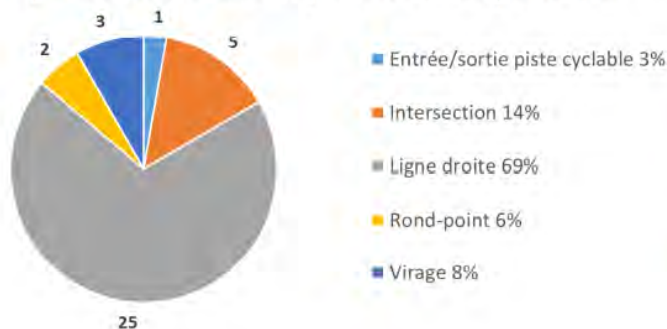
Répartition des accidents par activité



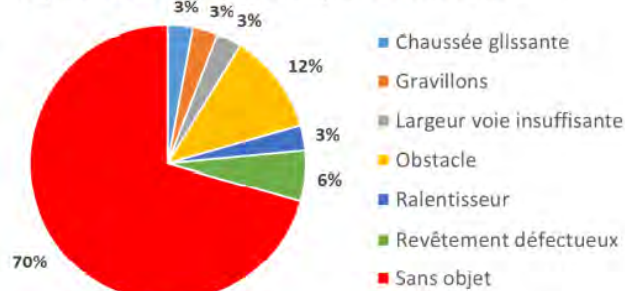
Répartition des accidents par contexte de l'activité



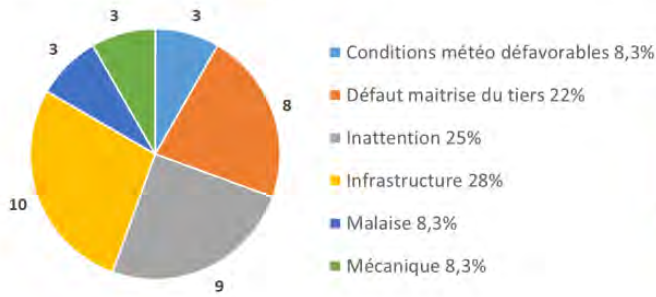
Répartition des accidents par caractéristique de voie



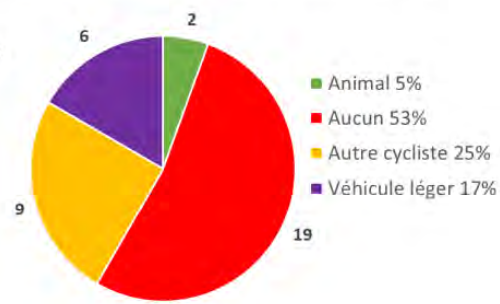
Répartition des accidents par infrastructure



Répartition des accidents par cause



Répartition des accidents par tiers impliqués



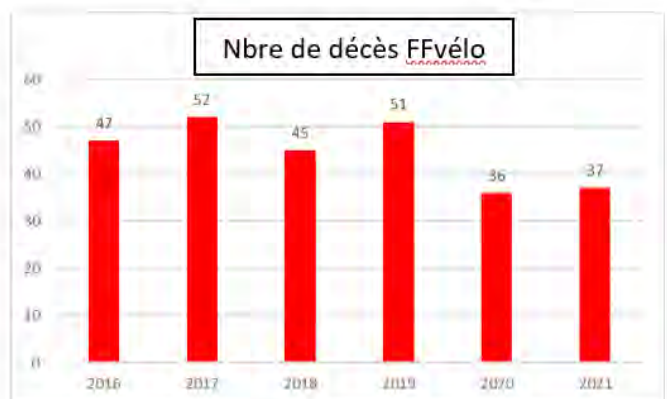
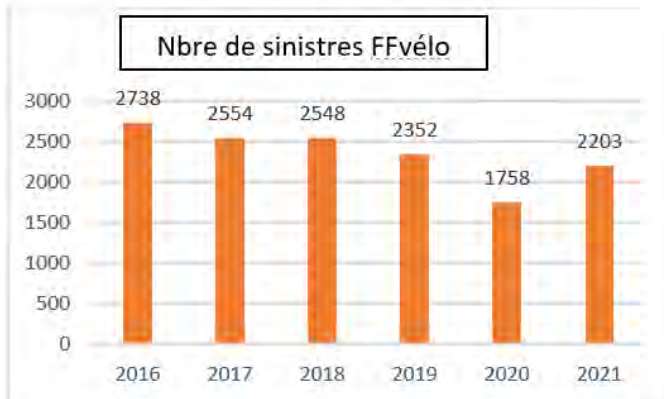
Difficile de comparer les résultats des 2 dernières années par rapport aux années antérieures du fait de la crise sanitaire limitant la pratique de notre sport ; néanmoins, une fois libérée, nous constatons une augmentation significative de la déclaration des sinistres auprès de notre assureur.

Ce que l'on peut retenir de la saison 2021 :

- 33 hommes et 3 femmes ont eu un sinistre.
- L'âge moyen des victimes est de 65 ans (62 en 2019 et 2020).
- 47% des clubs ont déclaré au moins un sinistre durant l'année 2021 (18/38)

NB: 8 pour 1 sinistre | 5 pour 2 sinistres | 3 pour 3 sinistres | 1 pour 4 sinistres | 1 pour 5 sinistres

STATISTIQUES NATIONALES DE LA FFCT





À vélo tout est plus beau !

Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

AG 2021 tenue le 29 janvier 2022 en visio-conférence

COMMISSION HANDICAP

Membres : Martine Thévenard – Michel Regnault – Luc Chaudron

La Randonnée du Patrimoine pour Tous :

Le Tandem Club Dijonnais a organisé cette année sa première randonnée vélo **Ouverte à Tous**, en collaboration avec l'Association du Patrimoine de Villebichot, le Comité Départemental Handisport de Côte-d'Or, ainsi que la Commission Handicap du CODEP 21.

C'était le samedi 18 septembre 2021 à Villebichot lors de la journée du patrimoine. A partir de 13h sous un soleil radieux, mais avec les gestes barrières, environ 113 personnes se sont rassemblées à la "Ferme de la Outre", demeure seigneuriale au Moyen Age pour s'élancer sur les différents parcours proposés : 50 km – 70 km - 90 km (fléchés).

Un parcours "cyclo découverte" encadré de bénévoles sur 12 km avec inscription à l'avance faisait découvrir le patrimoine autour du petit village de Villebichot. 25 personnes ont participé. Dix personnes bénévoles du CODEP se sont rendues sur les lieux pour mener à bien cette journée, une aide pour le Tandem Club aux inscriptions et aux fléchages des circuits.

Un invité : Dominique Benassi, amputé d'une jambe, habitant la Corse nous avait promis sa présence mais, malheureusement suite à un accident, sa venue sur la Côte-d'Or a dû être annulée. Une conférence sur le handicap était prévue en fin de randonnée.

Une animation CODEP21 autour du vélo Handi, Tricycles, Tandem, Tricycle "pétra", Vélo pousseur, Handibike, Tricycle Electrique étaient mis à disposition pour les valides avec des exercices ludiques de maniabilité. Le but était de se mettre en situation réelle face au handicap de la personne et sa monture.

De nombreux établissements accueillant des personnes en situation de handicap ont été sollicités par mails, mais hélas nous n'avons reçu aucune réponse à notre invitation. Notre volonté était d'associer les valides ou non pour partager ensemble la passion du vélo et de bons moments. Ce manque de participation nous interroge sur l'intérêt que portent ces institutions sur les sorties vélos. La solution serait peut-être de cibler un seul établissement et de le sensibiliser à la pratique du vélo et aux bienfaits de ce sport.

Conclusion : Une très belle journée réussie avec un grand nombre de participants.

Le beau temps ainsi que les contraintes sanitaires partiellement levées ont permis à chacun de goûter au plaisir de pédaler en toute liberté. Une journée à reconduire pour l'année prochaine.



Siège Social : Maison des Associations -Boite U6 – 2 Rue des Corroyeurs – 21000 Dijon

Conférences sur le thème du handicap au salon du vélo :

Nous renouvelons nos remerciements à Alexis Febvay qui a accepté, 5 jours avant l'événement, de remplacer Dominique Benassi blessé, pour intervenir sur le thème "Vélo pour tous, handis et valides".

Le conférencier : titulaire de plusieurs diplômes dont un brevet d'état d'éducateur sportif activités du cyclisme, licencié au Tandem Club Dijonnais de 2007 à 2012, Alexis Febvay (40 ans) est un multiscarpe ancré dans le milieu cycliste ; il a connu plusieurs clubs FFC : UC Chenôve, ASPTT Dijon, Masters Nolay, Jura Cyclisme, AC Bisontine, VC Ruffey, Dijon Sport Cyclisme. Salarié dans un institut médico-éducatif de l'agglomération dijonnaise, Alexis est également à la tête de AF Sports Concept qui propose une gamme de services pour mettre en piste la performance sportive ou faciliter la remise en selle. Fort d'une expérience de pilote sur le tandem de l'athlète malvoyant Damien Debeaupuits (Tandem club Dijonnais) aux Jeux Paralympiques 2012 (5^{ème} place), Alexis adapte ses méthodes de travail en fonction des situations et des populations de non-valides ou valides : coaching (évaluation, suivi individualisé), mise en place de séances d'apprentissage du vélo, montée en compétences des clubs pour l'accueil de non-valides. Il réalise également des études posturales des cyclistes sur leur vélo.

Les conférences : malgré un public clairsemé, notamment pour la première conférence trop matinale, Alexis a eu des prises de contact "prolifères" nous a-t-il dit. Le nombre ne fait pas la qualité et certaines demandes n'auraient peut-être pas été formulées en présence d'une assistance plus élevée. Nous citerons cette demande d'une personne d'un établissement psychiatrique à la recherche de professionnels pour des séances cyclo auprès de populations spécifiques. Et si la conférence d'Alexis Febvay ouvrait la voie à la vélo-thérapie ?

C'est le signe que le besoin est réel et qu'il y a la place, même petite, pour ce genre d'intervention dans un salon du vélo tout public.

Autres temps forts :

Octobre 2021 : tout comme de nombreux cyclotouristes de clubs côte-d'oriens, la commission handicap s'est associée à l'opération d'accompagnement de Franzy RABIN dans son parcours dans notre département marqué par des réceptions à Nuits-Saint-Georges, Dijon et Châtillon-sur-Seine. Saluons le travail de mobilisation réalisé en amont par Jacques Rouget avec des représentants des localités précitées et avec Pierre Rousseau, responsable de la commission "Sport, santé, handicap" au sein du comité départemental de cyclotourisme des Deux-Sèvres.

Voir les 2 publications sur le site du Codep

[https://www.ffvelo-codep21.fr/infos-documents.html# Franzy%20Rabin](https://www.ffvelo-codep21.fr/infos-documents.html#Franzy%20Rabin)

[https://www.ffvelo-codep21.fr/infos-documents.html# Franzy%20Rabin2](https://www.ffvelo-codep21.fr/infos-documents.html#Franzy%20Rabin2)

Décembre 2021 : entretien téléphonique avec Eric Regnier, adhérent au Tandem Club Dijonnais, suite à sa participation en septembre aux championnats cyclistes handisport à Bourg en Bresse (septembre).

Publication et podcast de l'entretien sur le site : [https://www.ffvelo-codep21.fr/handicap.html# EntretienEricRegnier](https://www.ffvelo-codep21.fr/handicap.html#EntretienEricRegnier)

Perspectives 2022 : le label "handi-valides", une démarche pour les clubs accueillant des personnes en situation de handicap.

Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

AG 2021 tenue le 29 janvier 2022 en visio-conférence

COMMISSION STATISTIQUES

Membre : Dominique Guernic

L'année 2021 en Côte-d'Or

37 clubs → **1285 licenciés** + **29 membres individuels**
269 femmes (= **21 %**) **1016 hommes**

Total : 1314 licenciés en Côte-d'Or

Comme l'an dernier, compte tenu du contexte sanitaire et des annulations, nous ne pouvons pas établir de statistiques "parlantes" concernant les randonnées.

Nous retiendrons :

17 randonnées (entre mai et novembre) dont :

➤ 3 randonnées VTT :

- Cyclos Randonneurs Dijonnais le 12 septembre et le 1^{er} novembre
- Chantalistes SC le 26 septembre

➤ 10 randonnées sur route :

- ASC Chevigny
- ACT Selongey
- AS Quetigny
- ASC St-Apo
- Tandem Club Dijonnais
- Cyclos Randonneurs Dijonnais
- Chantalistes SC
- ASPTT
- Beaune Cyclos
- VCPA (Pouilly-en-Auxois)

➤ **4 randonnées organisées dans le cadre de "Mai à Vélo" par les clubs suivants :**

- Cyclo Randonneur Auxonnais le 30 mai
- Chantalistes SC le 9 juin
- ASC Chevigny le 12 juin
- Beaune Cyclos le 25 juin.

Pour un total de 2137 participations et 145 884 km parcourus



AG 2021 tenue le 29 janvier 2022 en visio-conférence

COMMISSION TOURISME – SEJOURS

Membres : M. Regnault – J. Rouget – P. Bracon – P. Chudziak

La commission Tourisme souhaite rapprocher son expérience de celle des autres cyclotouristes, notamment autour de cette réflexion : "Parce que dans un voyage on passe toujours à côté de quelque chose, on s'accorde un peu d'inattendu".

Mars 2021 : au premier trimestre 2021, la commission Tourisme du Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or a enquêté sur une pratique du cyclotourisme dans le **Parc National de Forêts**, auprès de ses adhérents. Il s'agit du 11^{ème} Parc National, officiellement créé en novembre 2019, après une dizaine d'années d'étude du dossier, pendant laquelle la FFCT a été associée dès le début.

Les réponses ont été traitées dans le second semestre 2021 ; un document de synthèse a été fourni mi-janvier aux Présidents des Clubs ; il est disponible en rubrique *enquêtes* de la page info-documents du site internet du Codep.

186 adhérents ont participé à cette étude en ligne, soit 15,5 % de la population licenciée à la date de l'enquête. Sur les 37 clubs recensés à fin mars 2021, 34 ont au moins un adhérent représenté dans l'étude (4 adhérents n'ont pas souhaité mentionner le nom de leur club).

De février à mai 2021 :

La commission Tourisme a développé une page Tourisme sur le site du Codep. Elle comprend 6 rubriques : *Infos départementales, Circuits en Côte-d'Or, Vivons vélo, Incollables, Séjour, Terroirs cyclistes.*

L'intention est de mettre du contenu pour augmenter le nombre de visites sur le site. Une hausse des pages vues a été dénombrée dès mars avec un record mensuel de pages visitées (816) sur l'ensemble du site dont 150 sur le contenu de 3 rubriques, *Infos départementales, Incollables (cols), Terroirs cyclistes.*

La rubrique *Circuits en Côte-d'Or* présente les deux outils descriptifs de circuits route et VTT dans notre département : Véloenfrance (outil FFCT) et Balades en Bourgogne Côte-d'Or (application mobile de Côte-d'Or Tourisme). Nous avons engagé en septembre un travail de comparaison des parcours proposés par ces deux outils. Nous en avons conclu que chacun a ses spécificités expliquées dans le contenu de la rubrique *Circuits en Côte d'Or* ; l'un et l'autre sont donc complémentaires.

https://www.ffvelo-codep21.fr/circuitsencotedor.html#_circuitsencotedorCT

https://www.ffvelo-codep21.fr/circuitsencotedor.html#_Circuitsv%C3%A9loenfranceCO

Mars - avril 2021 - les Brevets Clubs Non Fléchés (rubrique Terroirs cyclistes),

Sur une idée de Bernard Bridant il s'agissait de proposer 364 jours sur 365 la sortie annuelle cyclotouriste des clubs prévue au calendrier mais annulée pour divers motifs. S'agissant de brevets hors calendrier et donc non fléchés et sans ravitaillement, nous avons pris le parti de les identifier sous l'appellation **Brevets Clubs Non Fléchés**. Chaque parcours est défini par sa distance, les localités traversées et par un document téléchargeable en format texte et/ou en format image d'un service cartographique, le tout fourni par les clubs intéressés.

Notre intention a été de donner vie à ces parcours avec une présentation sous un angle touristique.

6 clubs ont joué le jeu : **Chevigny, Marsannay, Brazey, Auxonne, Genlis, Chantalistes**.

Exemple de présentation BCNF Genlis : https://www.ffvelo-codep21.fr/terroirscyclistes.html#_BCNF1

Août- Septembre 2021 : élaboration d'un QUIZ « Culture vélo » sur tablette pour le Salon du vélo

Le Codep 21 de Cyclotourisme de Côte-d'Or, installé sur le stand du Département a proposé aux visiteurs un questionnaire sur le thème du vélo. Retrouvez par ce lien l'accès aux 10 questions à choix multiples.

https://www.ffvelo-codep21.fr/enquete.html#_QUIZ%20VELOANDCO

Si vous avez un résultat correct aux 10 questions, vous entrez dans la catégorie des **7 %** de visiteurs qui ont obtenu **10 sur 10** pendant le salon.

Perspectives 2022

- 1) **Opération "un arbre, un circuit vélo"**. Nous allons proposer en rubrique Tourisme des parcours touristiques sur le thème des arbres remarquables du département, accessibles en une journée de vélo aller-retour. Exemples : le tilleul âgé d'Agey, le chêne avaleur de vierges et de vélos d'Acey, le platane Montgolfière de Fontenay, le Sophora du Japon de Fleurey-sur-Ouche, Chaignay, Chambolle, Magny-les-Aubigny, Cessey-sur-Tille, etc.

En complément de ces arbres, au moins centenaires, nous sommes preneurs de vos idées d'arbres insolites.

- 2) Pour le Salon du Vélo 2022 (**16, 17, 18 septembre**) nous avons suggéré aux représentants du Département en octobre dernier de nouvelles animations (ciné cyclo, avec projection de films ou diaporamas sur le département, etc...).
- 3) Nous entendons, avec la commission VTT, porter le projet suivant auprès de Côte-d'Or Tourisme et des institutions compétentes : il s'agirait de créer dans le domaine cycliste ce qu'est le Sentier Félix Batier à la randonnée pédestre : un maillage de parcours VTT, Gravel et sur route, passant en revue des côtes du nord au sud de la Côte-d'Or. Le projet aurait pour nom "l'école des cols". Ce serait notamment une invitation aux cyclos à se préparer pour leurs grandes randonnées cyclistes en montagne.
- 4) Après avoir fait l'impasse en 2020 et 2021, le Codep propose à nouveau un séjour en 2022. Si, régulièrement ces séjours ont été organisés dans différentes régions touristiques en France (Vaison-la Romaine, Espalion, Domme en Périgord...), il a été décidé pour 2022 une organisation dans notre belle région de Bourgogne-Franche-Comté au **Pays des lacs du Haut-Jura** : rejoignez-nous, il reste encore des places
https://www.ffvelo-codep21.fr/sejour.html#_SEJOUR2022CODEP21



À vélo tout est plus beau !

Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

AG 2021 tenue le 29 janvier 2022 en visio-conférence

COMMISSION VTT

Membres : B. Bourdillat – L. Chaudron – Y. Lonjaret – P. Bracon – H. Baudon

Point sur les randonnées (brevets) VTT de nos clubs pour la saison 2021 :

Voici les 3 seules randonnées annuelles habituelles pour le VTT qui ont eu lieu cette année :

- Le 12 septembre : la 35^{ème} RGCCB organisée par les Cyclos Randonneurs Dijonnais à Fixin. (2 parcours VTT - 310 participants VTT).
- Le 26 septembre : le 44^{ème} Rallye des Vendanges organisé par les Chantalistes. (4 parcours VTT - 81 participants VTT).
- Le 1^{er} novembre : le 29^{ème} Bol d'Air d'Automne organisée par les CRD à Chenôve (3 parcours VTT - 281 participants VTT).

Convention de partenariat entre le Conseil Départemental de la Côte d'Or et le CODEP 21 :

La convention, signée depuis plusieurs années a été renouvelée pour 2021.

Elle a pour but de définir les engagements du Département et du CODEP 21 concernant le développement de la pratique du cyclotourisme et du VTT en Côte-d'Or et dans toutes les actions touchant au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) pour les sentiers empruntés par les circuits VTT balisés FFCT.

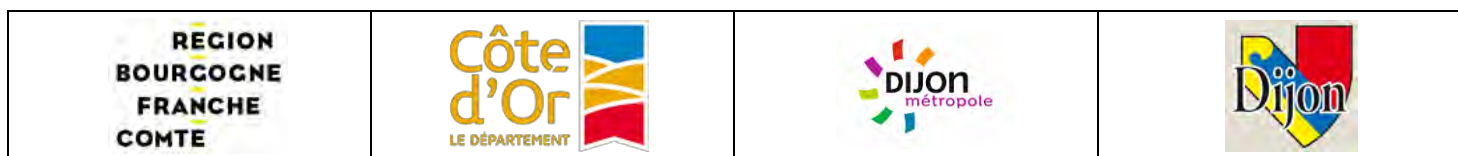
A ce titre le CODEP 21 a poursuivi en 2021 le travail engagé ces dernières années en accompagnant les territoires dans la création et l'entretien de sentiers VTT grâce à une équipe de 9 bénévoles sur le terrain.

L'Equipe de balisage

En 2021, l'équipe de baliseurs est restée identique. L'ensemble des 9 membres forme la Commission VTT élargie. 5 des membres font partie du Codep 21. Les 4 autres sont des vététistes de Côte-d'Or licenciés à la FFCT (3 aux CRD et un à l'ASC St-Apo).

Cette équipe intervient souvent sur le terrain pour l'ensemble des opérations. Elle est informée régulièrement de toute l'actualité la concernant et se réunit plusieurs fois par an.

Concernant les sorties sur le terrain, 2 453 km en voiture ont été remboursés (même avec un bon covoiturage) et 308 heures y ont été consacrées. Afin de limiter les déplacements et donc les frais, plusieurs pique-niques ont été offerts aux baliseurs qui sont sur le terrain toute la journée. Pour info, 1100€ d'achats en 2021 ont été effectués dont une partie pour payer les maillots et les coupe-vents bien visibles mentionnant "Balisage VTT" à l'avant et à l'arrière.



Siège Social : Maison des Associations -Boite U6 – 2 Rue des Corroyeurs – 21000 Dijon

Développement et maintenance des circuits VTT

Rappelons qu'il s'agit uniquement des circuits inscrits au PDESI, donc supervisés, contrôlés mais aussi protégés par le Département 21. Les autres acteurs sont les Communautés de Communes, la FFC et nous.

Cette année, nous étions toujours 9 bénévoles à participer sur le terrain pour réaliser toutes les tâches qui nous incombent : reconnaissance de futurs parcours pour avis et recommandations, audit des circuits existants, petit (et même gros) élagage (arbres couchés de plus en plus nombreux) et balisage.

Nous avons continué à utiliser nos techniques de pose de balises, aujourd'hui bien au point.

Les relevés des positions GPS des balises ont été réalisés via l'appli Openrunner pour PC et sur mobile. Les ¾ des parcours sont répertoriés pour l'instant.

COVATI (secteur d'Is-sur-Tille) :

Les 2 circuits au départ d'Is ont à nouveau été bien fréquentés en 2021. L'office de Tourisme a été souvent sollicité à leur sujet. Ils figurent également sur l'appli pour mobile Balades en Bourgogne qui a remplacé le site internet Bouger-nature-en-Bourgogne.

Le circuit au départ de Courtivron, de 36 km a été équipé de jalons (poteaux en bois traité) en début d'année et nous y avons complété le balisage. Bien que fonctionnel, il n'a pas encore été inauguré officiellement.

Nous avons effectué les audits et le petit entretien de tous ces circuits en 2021, lors de plusieurs sorties sur la journée, toujours sympathiques.

Secteur de Gevrey-Chambertin :

Globalement, nous avons réalisé les audits des 3 circuits de Gevrey-Chambertin.

Ces 3 circuits sont toujours parfaitement balisés sur l'intégralité de leurs parcours et sont praticables sans problème. Le grand, classé en rouge, est probablement le plus fréquenté de Côte-d'Or. Ils figurent aussi sur l'appli pour mobile Balades en Bourgogne.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, c'est l'équipe de baliseurs du Codep 21 de la FFCT (donc notre équipe) qui effectue l'entretien de ces circuits et qui remplace les balises défectueuses.

Secteur du Val de Saône :

C'est compliqué actuellement sur ce secteur, et nous n'avons pas de nouvelles des 2 ComCom. Le maître d'ouvrage étant la FFC, nous n'avons pas fait de relance cette année d'autant que nous avons connu une activité importante par ailleurs. Les audits n'ont pas été effectués.

Point sur les sentiers en projet

SIPLASUD :

Ce projet est resté au point mort. Cependant, les 2 circuits VTT datant non pas du Siplasud mais de la Ville de Chenôve, créés il y a une quinzaine d'années, ont été retrouvés au niveau de leur tracé initial ainsi que de quelques équipements subsistants, tels que des poteaux métalliques. Ils ne sont plus entretenus. Ils pourraient probablement servir de base pour recréer au moins un circuit VTT Siplasud sur le seul plateau de Chenôve.

CHATILLONNAIS et secteur de GRANCEY-LE-CHATEAU :

Rappel : ces 2 ComCom entrent en partie dans le secteur du Parc National de Forêts.

Nous n'avons pas de nouvelles concernant l'inscription des 6 circuits FFC de Châtillon au PDESI. Ces circuits sont labellisés FFC et rien n'oblige la ComCom à les inscrire au PDESI même si cela est un souhait du Département. Nous ne sommes pas acteurs pour l'instant et restons observateurs.

Cet été, nous avons reconnu un circuit VTT sur la commune de Minot puis participé en septembre à une réunion pour présenter nos remarques suite à notre expertise. Nous n'avons pas eu de nouvelles depuis mais il est probable que ce circuit entre dans le panel des circuits FFC de ce secteur (avec label FFC). Cela évite aussi à la commune (ou la ComCom) l'inscription au PDESI qui est lourde et fastidieuse.

Sur Grancey-le-Château, nous n'avons pas non plus de nouvelles récentes. Nous avons également établi un devis pour une création de circuits mais une personne avait été chargée de réaliser les études cadastrales sur les tracés des 5 circuits qui ont existé jusqu'à environ 2010. Si tout se passe comme prévu, nous interviendrons à la fin (en 2022 ?), pour expertiser chaque parcours et mettre en place le primo-balisage, comme ce fut le cas avec la COVATI.

COMCOM de GEVREY-NUITS :

La ComCom a accepté notre devis pour la création de circuits VTT sur son territoire (13€ / km) avec une limite à 2000€.

Nous avons remis notre proposition pour l'ébauche de 7 boucles d'un total approximatif de 170 km et avons participé à plusieurs réunions pour définir les grandes lignes.

La concrétisation se fera probablement en 2022, pour au moins une bonne partie de ces parcours qui seront très certainement modifiés suite aux diverses contraintes qui s'imposeront, notamment au niveau du cadastre. Le gros travail concernant l'étude cadastrale commencera alors pour nous.

COMMUNAUTE d'AGGLO de BEAUNE :

Notre Club FFCT local, Beaune Cyclos, a initié un projet de création de plusieurs circuits VTT entre Beaune et Nolay, conjointement avec un prestataire privé local, loueur et organisateur de circuits et séjours en vélo, et l'Office de Tourisme de Beaune.

Nous sommes intervenus, ainsi que le Département, pour expliquer une des possibilités, celle qui nous concernerait si elle était retenue, à savoir l'inscription de ces circuits au PDESI, démarche toujours assez lourde mais qui offre en revanche d'autres avantages dont certaines garanties.

De notre côté, nous avons mis en avant notre expérience dans ce domaine ainsi que nos ressources importantes en moyens humains, tant localement qu'au niveau du Département. Il faut en effet que de tels parcours soient pérennes et parfaitement entretenus chaque année.

Mais d'autres pistes sont probablement possibles, telles que la création d'un label FFC sur le secteur, mais il faut pour cela remplir d'autres conditions (100 km minimum de circuits, des ressources locales côté FFC).

Le dossier est dans les mains de la Communauté d'agglo de Beaune et nous n'avons pas eu d'information sur une éventuelle décision.

CONFÉRENCES SUR LE VTT LORS DU SALON VELO&CO (17-19 septembre) :

Plusieurs conférences ont été animées par le CODEP de la FFCT lors de ce salon.

Le responsable de la commission VTT en a animé 1 le samedi et 1 le dimanche, sur le même thème, à savoir :

La pratique du VTT en Côte-d'Or.

Ont été présentées :

- Les généralités sur la pratique du VTT, les matériels, les différents types de pratique, la sécurité, la cohabitation en période de chasse ainsi que la toute récente appli Chasse-info,
- Les spécificités pour la Côte-d'Or : les circuits balisés de tous types (incluant les indépendants et ceux de la FFC), les randonnées VTT en Côte-d'Or (essentiellement organisées par nos clubs).

Des échanges sous forme de questions-réponses furent appréciés. Bien sûr, la publicité pour nos clubs de Côte-d'Or a été faite tout comme pour la 1^{ère} année de licence gratuite...

Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

AG 2021 tenue le 29 janvier 2022 en visio-conférence

COMMISSION WEBMASTER

Membres : Thierry Belloir – Michel Regnault

Points forts :

Au cours de l'année 2021 le site du Codep, <https://www.ffvelo-codep21.fr/le-codep.html>, a été restructuré et enrichi de contenus, notamment d'une page Tourisme composée de 6 rubriques. L'enrichissement en publications a certainement eu un impact sur le temps moyen de lecture (4 mn) qui augmente de 1mn30 par rapport à 2020.

9 mois sur 12 <https://www.ffvelo-codep21.fr/clubs-randonnees.html> la page Clubs-Randonnées est en tête des visites (max à 177 vues en février sur 667) à l'exception du mois d'avril (les BCNF de la page Terroirs cyclistes ont été vus 108 fois sur un total de 478 pages visitées contre 90 pour Clubs-Randonnées) et du mois de novembre où la page séjour a été visitée 104 fois sur un total de 599 pages visitées.

En décembre 2021 la page Codep (présentation des commissions) enregistre la plus forte fréquentation (50) <https://www.ffvelo-codep21.fr/le-codep.html>

Nous disposons de statistiques de visites mensuelles sur deux années pleines mais nous n'avons pas d'historique antérieur à 2020.

Un record de pages lues est observé en mars 2021 (816) dont 150 sur 3 rubriques de la page Tourisme (Infos départementales- Incollables(cols) - terroirs cyclistes) créés en février, mars.

Les mois de mars, octobre et novembre, enregistrent les 3 plus fortes fréquentations : 220, 220, 224. Pour octobre et novembre, ces niveaux sont à mettre sans doute en relation avec des apports en contenu sur la période et d'une refonte de la page Info-documents.

Malgré des visites en retrait (147), décembre est **le mois record du temps de lecture (6mn36)**.
En conclusion, il y a corrélation entre la hausse du temps de lecture et la hausse du volume de publications.

Points faibles :

Rapporté au potentiel de visiteurs (adhérents), le max mensuel de 224 visites reste faible. On peut émettre l'hypothèse que le site est consulté seulement par les dirigeants de clubs et que les Présidents de clubs ne relaient pas tous les infos transmises par la secrétaire qui pourraient intéresser les adhérents.

Points d'amélioration :

Questionner et faire le point lors des AG des clubs sur le niveau d'utilisation et l'intérêt du site Codep.
Envoyer certaines publications directement aux licenciés (à débattre ?)

Pour faciliter le partage d'informations, des liens à copier par clic droit seront intégrés dans des publications présentant un intérêt à être démultiplié (cf un exemple dans cet article https://www.ffvelo-codep21.fr/circuitsencotedor.html#_Circuitsv%C3%A9loenfranceCO)

Quid de la présentation du site dans les formations du Codep ? (à voir avec Commission Formation)
Nous envisageons une Enquête fin 2022 auprès des licenciés CO sur leur niveau de consultation du site.

AUTRES STATISTIQUES

Chiffres clés 2021 / Comparaison 2021 – 2020

- Au premier semestre 2021, ont été dénombrées :
 - o 1009 visites et 3174 pages vues pour une durée moyenne de visite de 03mn43
 - o 990 visites et 2267 pages vues pour une durée moyenne de visite de 04mn15
 - o En 2021, on relève une part importante de connections sur mobile (36%) ou tablettes (4%)

Années	2020	2021
Nombre de pages vues	5 588	5 841
Nombre de visites	2 134	1 999
Durée moyenne de visite	2mn 27	3mn 59

Statistiques 2021 du site internet <https://www.ffvelo-codep21.fr/>

Mois	Visites	Pages vues	Temps lecture	% nlls visites	part mobile
Janvier	102	262	00:01:52	58%	
Février	214	667	00:03:36	50%	
Mars	220	816	00:03:39	43%	
Avril	157	478	00:05:03	38%	
Mai	137	506	00:05:11	37%	
Juin	179	445	00:02:40	49%	
Juillet	99	244	00:03:27	45%	
Août	114	245	00:01:41	62%	
Septembre	186	577	00:04:21	36%	
Octobre	220	419	00:03:57	44%	
Novembre	224	599	01:03:57	38%	
Décembre	147	583	00:06:36	35%	
	1999	5841	00:03:59		